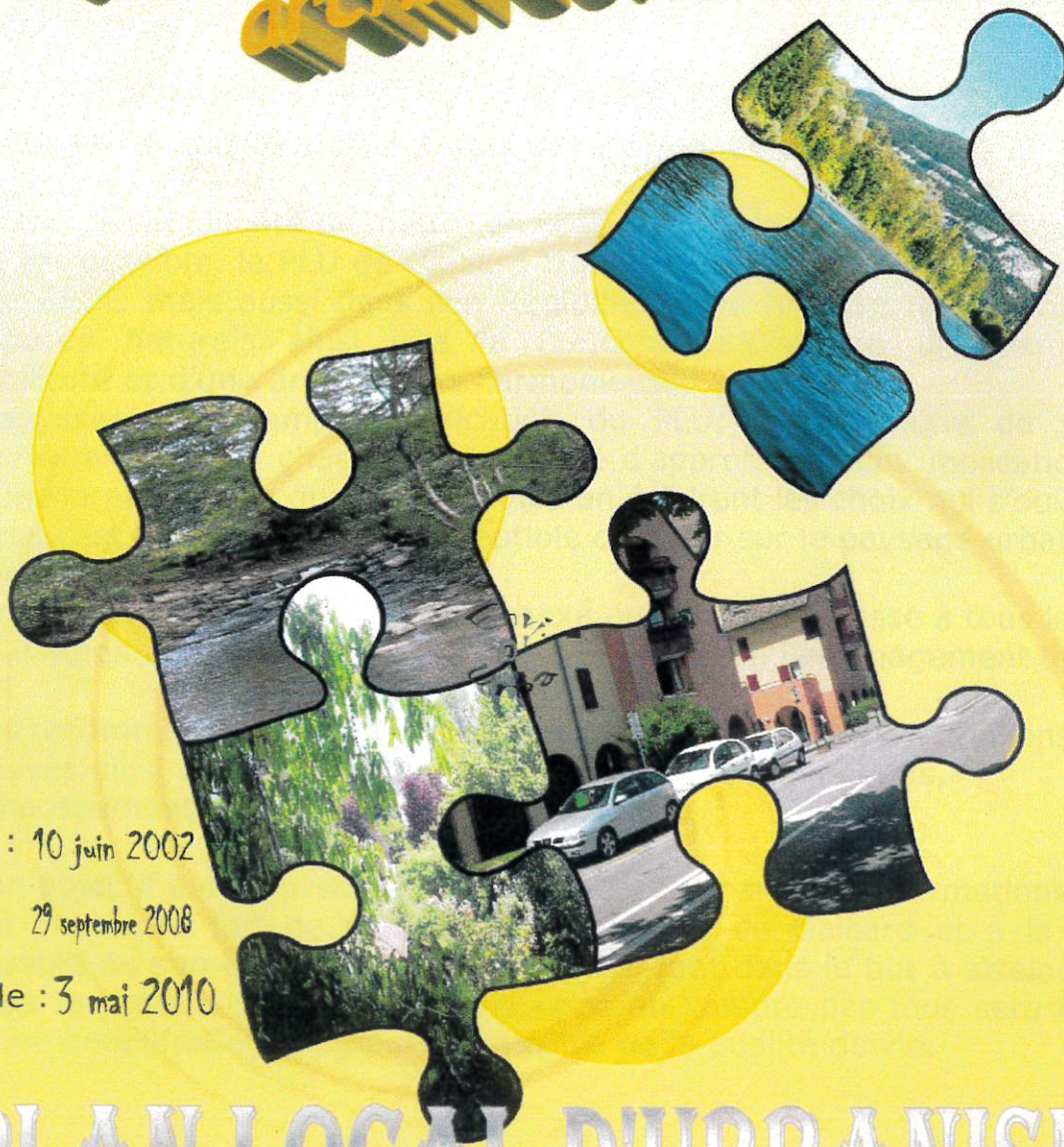




Commune de Gaillard

Cahier de recommandations architecturales



Prescrit le : 10 juin 2002

Arrêté le : 29 septembre 2008

Approuvé le : 3 mai 2010

PLAN LOCAL D'URBANISME

Préambule

La Ville de Gaillard est dotée d'un patrimoine naturel et architectural qui est pour son paysage un atout de grande qualité.

Il mérite d'être développé et mis en valeur afin que l'ensemble de la ville et de son image puissent en bénéficier et que le cadre de vie de tous les gaillardins soit amélioré.

L'article L.121-1 du code de l'Urbanisme prévoit que les PLU
« déterminent les conditions permettant d'assurer (...) une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains (...), la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes, des espaces verts, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains, la réduction des nuisances sonores, la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti, la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature. »

Par ailleurs l'article L.123-1 du code de l'Urbanisme parle « de préserver la qualité architecturale et l'environnement ».

Animé par la volonté de mettre en œuvre ces dispositions autant qu'il lui est possible, le PLU de Gaillard traduit ces enjeux non seulement dans son PADD mais aussi dans son Règlement, qui favorise la protection des espaces naturels ainsi que la (re)constitution d'un urbanisme bien structuré et d'une architecture harmonieuse.

Elargissant le champ d'application du PLU, la Commune de Gaillard souhaite donner à chacun la possibilité d'approfondir son implication dans l'amélioration de la qualité de la ville en éclairant les choix qui s'ouvrent lorsqu'est formé un projet susceptible de jouer sur le paysage urbain ou l'environnement.

Ainsi a été constitué ce cahier, annexé au PLU. Il s'adresse à tous les gaillardins et aux acteurs de la construction et de l'aménagement urbain.

Les recommandations architecturales s'appliquent aux constructions neuves ainsi qu'aux extensions, rénovations, réhabilitations, rehaussements des constructions existantes.

Son objectif est de préciser le PLU en leur donnant des informations sur ce qui peut être fait de plus adapté à la Ville de Gaillard et à la qualité durable de son environnement quotidien, tant dans le but à atteindre que dans la méthode à employer. Sa prise en compte par tous sera le gage d'une amélioration progressive sensible de la qualité de vie.

Recommandations générales

L'insertion d'une construction neuve dans un site doit toujours tenir compte du contexte dans lequel elle se trouve, qu'il soit bâti ou non. Une construction est en effet à concevoir comme un élément du paysage.

Il s'agit donc :

- de l'adapter au site et non de le dominer ou de rivaliser avec lui
- D'adapter l'échelle et les volumes des constructions au site
- D'éviter de heurter le paysage par des volumes démesurés incohérents et par une architecture étrangère à la région

Les constructions existantes dessinent un relief et une silhouette à l'intérieur desquels les constructions nouvelles s'intégreront.

Le volume des constructions nouvelles, à l'intérieur ou en continuité des agglomérations, respectera l'échelle des volumes de la plupart des constructions existantes.

Sur les implantations, les surélévations sur butte sont fortement déconseillées lorsqu'elles ne sont pas motivées par des contraintes liées au risque d'inondations.

La restauration du bâti existant doit éviter de modifier le volume général de la construction, la forme, les pentes et les matériaux de la toiture. Les percements de façade, le bardage et les garde corps doivent respecter les proportions, matériaux et les sens de pose existants.

Les façades

Recommandations générales

L'architecture de la façade sur rue devra être simple et comporter des modénatures discrètes et sobres.

Les alignements de garages sont à proscrire.

Les matériaux

Dans le cas d'architecture traditionnelle, les surfaces pleines doivent dominer. Les percements verticaux sont recommandés.

Seront évités les percements trop nombreux, diversifiés et désordonnés sur une même façade.

Les matériaux suivants ne sont pas souhaités dans la mesure où ils ne correspondent pas à la palette des matériaux existante sur la commune :

- les carreaux de terre cuite et le carrelage
- Les parements métalliques pour les constructions à destination d'habitat
- La brique
- Les panneaux de bois
- Le béton non enduit
- les agglomérés non crépis
- les ajours en plastique

Les balcons

Les garde corps en bois sont recommandés, avec ossature métallique éventuellement. Les garde corps en fer forgés sont également acceptés.

Le barreaudage ou placage bois sera posé de préférence verticalement et viendra recouvrir l'épaisseur de la dalle.

La menuiserie sera celle des autres éléments de fermeture et de menuiserie.

Les clôtures

Les portails prétentieux, les murs à appareillage compliqué et les panneaux de bois pleins sont à exclure.

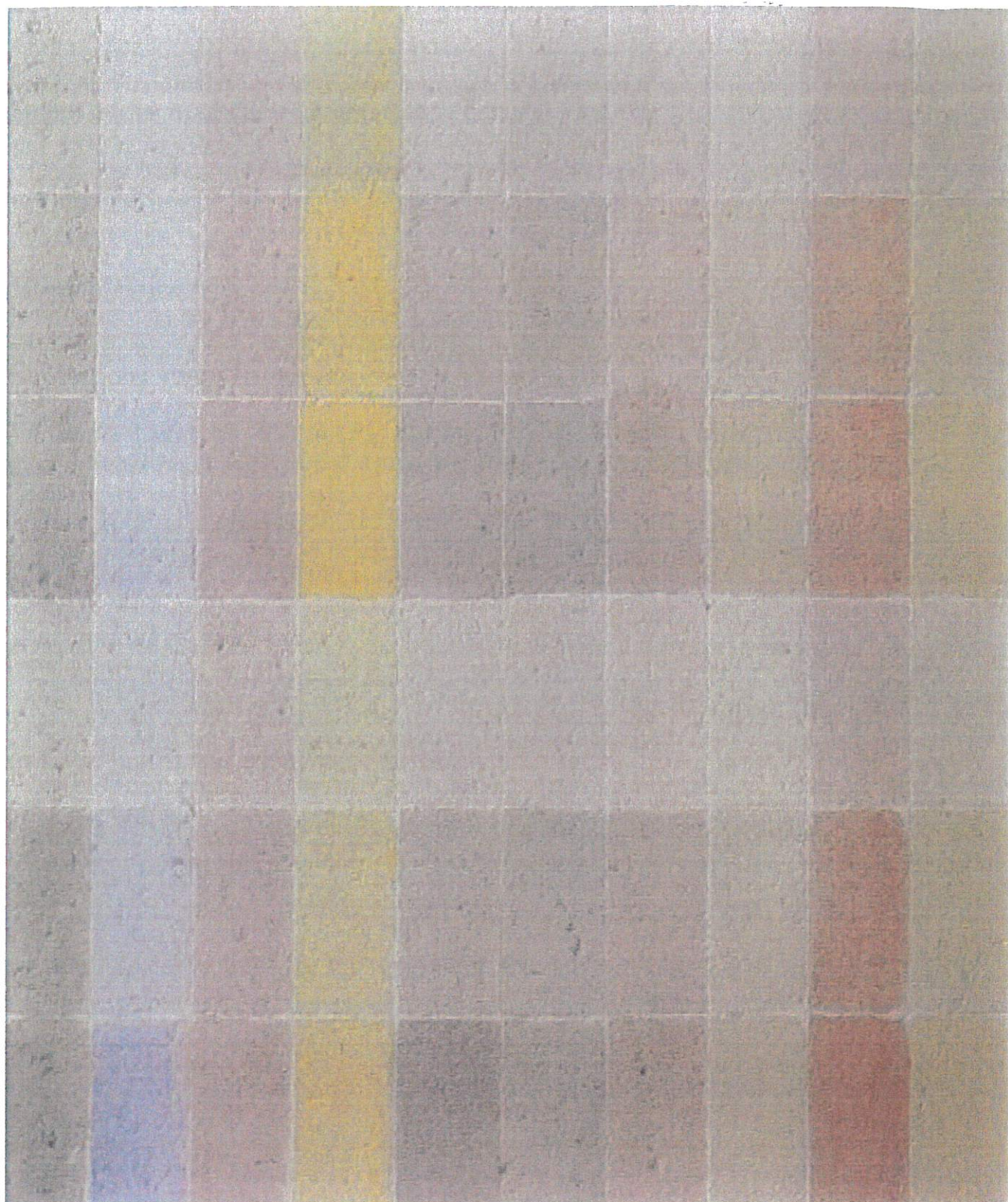
Pour éviter que les clôtures ne forment une frontière continue autour de la parcelle, il est recommandé de rechercher des dispositifs permettant d'intégrer des haies végétales (grillage, clôtures légères en bois).

L'objectif recherché est d'obtenir des clôtures mixtes composées de bois ou grillage avec des haies vives et des bosquets.

Les couleurs

Concernant les teintes, les tons clairs sont préconisés pour accompagner et mettre en valeur les façades.

Le nuancier est le suivant :



Les toitures

Recommandations générales

Les percements doivent modifier le moins possible la ligne des toits. La simplicité des volumes d'ensemble doit être préservée.

En outre, les percements doivent conserver des proportions plus petites que celles des ouvertures de façade.

Les toitures terrasses doivent être plantées. L'objectif est alors d'obtenir un relief végétal visible depuis le sol.

Les matériaux

Les toitures sont vues de loin, souvent de haut et l'unité de couleur participe à la conservation du site. L'harmonie des teintes avec celles des constructions voisines doit donc être recherchée.

De même, il sera privilégié l'utilisation d'un seul matériau de couverture par construction, sauf si la combinaison de plusieurs matériaux contribue à la mise en valeur de la toiture.

La tuile mécanique, utilisée traditionnellement, est à privilégier absolument.

L'ensemble des couvertures métalliques (hormis le cuivre) est fortement à éviter, comme les bacs aciers, la tôle ondulée...

Les souches et accessoires techniques

Pour les cheminées doivent être exclues les souches trop larges ou trop fines ; les souches accolées aux façades où placées loin du faîtage.

Pour les couronnements, doivent être exclus les formes hétéroclites, agressives, les teintes vives ou brillantes.

Dans la mesure du possible les antennes doivent être placées dans les combles.

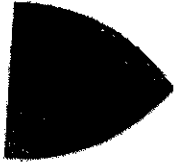
Recommandations générales dans les secteurs de hameaux (zones UH)

Un cahier spécifique est consacré à ces secteurs.

S'y reporter permettra de connaître les recommandations sur les matériaux, couleurs et modénatures de façades les plus adaptées à la conservation du caractère remarquable de ce bâti.

MAIRIE

de
GAILLARD
74240 (Haute-Savoie)



Le village de Gaillard vers 1816. Tableau de A.-W. Toepffer (1766-1847)....

CONSEILS POUR LA MISE EN VALEUR DE
L'HABITAT ANCIEN - CONCERNE LES ZONES UH

EXTRAIT DU JOURNAL DU 150eme ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE DE GAILLARD SEPTEMBRE 1993

LE 3 AOUT 1843

1993 marque le 150e anniversaire de la naissance de la commune de Gaillard. Pour anecdotes qu'elle puisse par-ître, cette célébration n'en permet pas moins d'embarquer dans la machine à remonter le temps pour redécouvrir ce qu'était la cité frontalière à l'époque...

Après le Moyen Age, Château-Gaillard, les comtes de Genève, la naissance de la commune de Gaillard prend place au sein de l'histoire de la Maison de savoie. En 1815, lors de l'agrandissement du canton de Genève « qui taille dans les communes savoyardes », précise Marcelle Dupraz, spécialiste de l'histoire locale, les hameaux de « Mouillesulaz », Valard, Gaillard et Vernaz sont démembrés de la commune de Chesne-Thonex, à laquelle ils appartenaient pour être rattachés à Ambilly. « Sans église, sans juridiction locale, cet assemblage de quelques maisons, groupées le long des routes, devra attendre le bon vouloir de sa majesté Charles-Albert, roi de Sardaigne, pour former une nouvelle circonscription, celle de Gaillard ».

Entre-temps, l'humeur n'est pas au beau fixe chez les habitants de ces hameaux qui, devant « une solution qui ne plait à personne », restent persuadés que l'histoire leur joue simplement un mauvais tour et que Chesne-Thonex va à nouveau être leur commune. Les protestations affluent régulièrement jusqu'à l'intendant de la province de Carouge auquel le conseil double qui administrait la commune d'Ambilly-Gaillard devait rendre des comptes. Dès la décision de ce « jumelage » par force, une pétition importante est ainsi envoyée... sans effet.

Mais il faut tout de même assurer le développement de la commune, essentiellement rurale. Ainsi, par exemple en l'année 1834, la principale préoccupation semble être la réfection des chaussées les plus fréquentées livrées aux pas des chevaux. Les travaux devaient être exécutés par la voie des « corvées », le contribuable étant donc à l'époque corvéable... La délibération de la commune d'Ambilly-Gaillard du 13 mai 1834 stipule alors « que toutes les réparations proposées devront être exécutées par corvées pendant cette année aux époques ou les travaux de la campagne laisseront du temps disponibles aux habitants c'est-à-dire dans les mois de juin et de novembre prochains ! ».

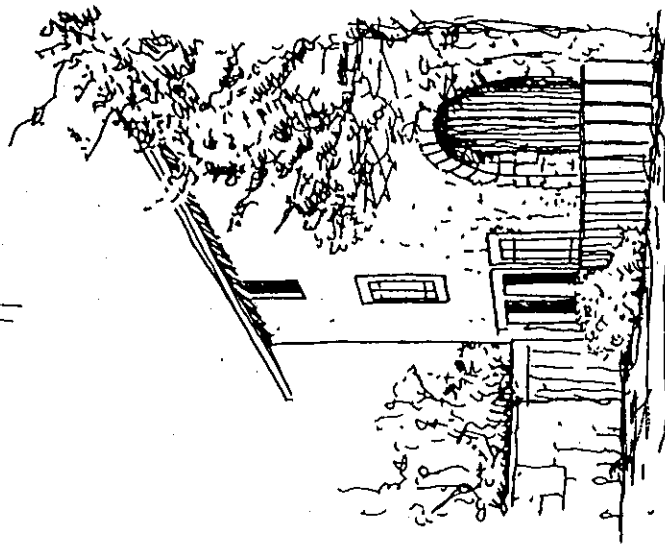
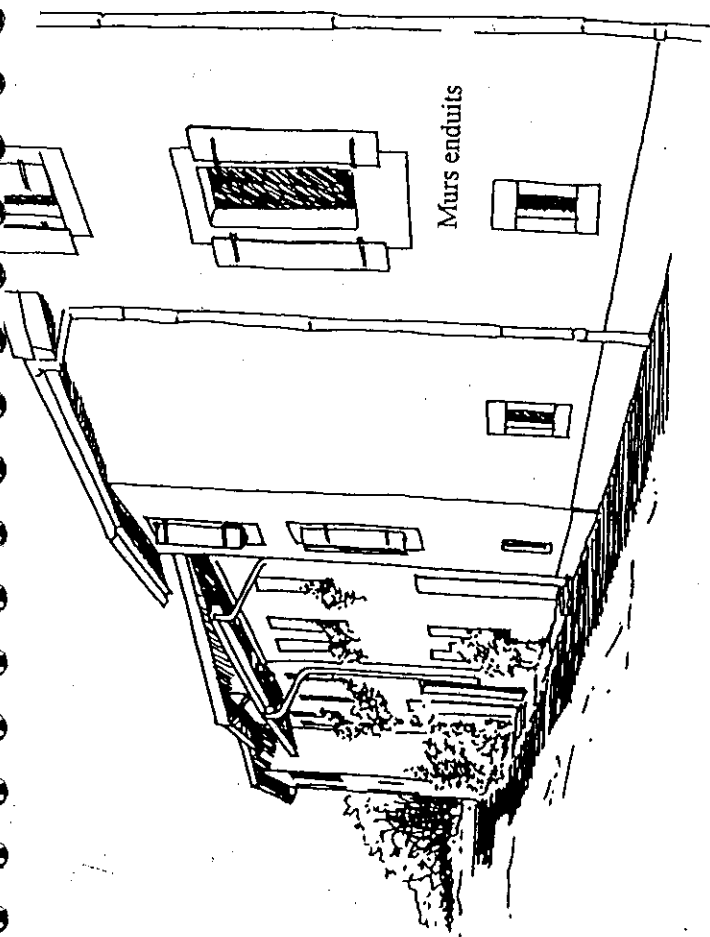
S'ils se livrent normalement aux règles en vigueur à l'époque, les « Gaillardins » n'en restent pas moins opposés à la décision les rattachant à Ambilly. « Ce qui va mettre le feu aux poudres en fait, c'est le lieu de culte. Ambilly va en effet vouloir financer une partie de l'église d'Annemasse alors que les habitants des hameaux rattachés ne veulent pas en entendre parler ». Devant cette position ferme, le roi de Sardaigne, sa majesté Charles-Albert, décidera de l'autonomie des frondeurs grâce aux lettres-patentes du 3 août 1843 « Par lesquelles le roi de Sardaigne sépare de la commune d'Ambilly-Gaillard le hameaux de Gaillard, Mouillesulaz, Valard et Vernaz, et les érige en commune de Gaillard, laissant que village d'Ambilly continue à former une commune à lui seul sous le nom de commune d'Ambilly ».

Gaillard est né... il y a cent cinquante ans ! L'étape la plus importante qui suivra sera l'annexion de la savoie à la France en 1860. Ainsi, après avoir été Genevois, Savoyens et Sardes, les Gaillardins sont devenus Français...

-3- CONSEILS POUR LA REHABILITATION OU LA RENOVATION DE L'HABITAT ANCIEN

3.1 MURS

- En général leur épaisseur varie de 50 à 80cm. La structure est faite de pierres inégales assemblées entre elles par un liant.
- les murs sont recouverts d'un enduit.
- Les chaînes d'angles, les encadrements de baies, les corniches, peuvent être en pierres taillées, appareillées: les faces sont «apparentes»



Encadrement apparent en pierre de taille

- Quelquefois, les murs ont été conçus pour rester «apparents»; dans ce cas les pierres sont taillées et disposées en lits horizontaux.

FONCTION, IMPORTANCE, ET CHOIX D'UN ENDUIT DE FACADE

- Principales fonctions de l'enduit:

- Protéger les maçonneries contre l'eau ruisselante de la pluie et l'eau d'infiltration, (d'où finition lissée)
- Protéger du vent et réguler les variations thermiques
- Consolider les liaisons de composants différents juxtaposés
Exemple: terre, bois, pierre, céramique
- Décorer, imiter un matériau, par la texture, par la couleur.

- Importance de l'enduit:

- La plupart des murs en pierres n'ont pas été conçus pour rester sous forme de pierre apparente
Ils sont constitués de pierres rondes ou inégales assemblées avec un liant
- Dans ce cas, les décrépir s'avère être une double erreur.

- Esthétique : aspect «moderne»

- Fonctionnelle : dégradation inévitable dans le temps,
liée à des problèmes pathologiques.

- Quand l'enduit est défectueux, il est donc nécessaire de l'analyser de près, de le déposer tout ou partie, il sera refait d'une composition et d'une couleur se rapprochant au plus près de l'existant.

- Choix de l'enduit pour le bâti ancien :

- Chaux ou ciment
- Chaux et ciments ont des caractéristiques différentes : leurs applications doivent les prendre en compte
- Les structures du bâti ancien sont souples et déformables, elles ne peuvent donc recevoir des mortiers de ciments qui sont durs et cassants.
- Les mortiers de chaux sont imperméables à l'eau, et perméable à la vapeur d'eau; ils permettent donc l'évaporation de l'eau contenue dans le mur (essentiellement l'eau de remontée capillaire).
Les mortiers de ciments sont imperméables à la vapeur d'eau, ils favorisent donc les remontées capillaires.

COULEUR - NUANCIER DE FACADE

Avant- propos

Sous l'influence du Mouvement Moderne, l'architecture a connu, dès la fin de la première guerre mondiale, une époque de dépouillement. Le progrès passait alors par une esthétique inspirée de la production industrielle, avec une mise en évidence des matériaux bruts (béton, etc.) Depuis quelques années, on observe un mouvement général en Europe, qui vise à lutter contre une certaine «grisaille» en colorant les façades des centres urbains et des cités périphériques.

L'évolution de la technologie des enduits et des crépis accompagne et favorise cette tendance; ceci n'est pas sans poser de nouveaux problèmes. Historiquement, ce mouvement trouve des racines dans certaines époques, au cours desquelles le goût pour des façades polychromes existait. Plusieurs restaurations récentes nous prouvent qu'au XVIIe siècle par exemple, des façades peintes existaient, qui accompagnaient certains décors intérieurs.

Près de nous, dans les quartiers édifiés entre 1850 et 1920, il n'est pas rare de découvrir des façades colorées, agrémentées de motifs peints.

REFERENCE REGIONALE ET LOCALE

Dans la région, la tradition historique et architecturale nous pousse à maintenir une certaine discrétion dans le choix des couleurs. L'image de nos cités n'est en effet pas comparable à celle de certaines cités d'Italie ou de Bavière. Les choix doivent donc intervenir avec discernement. Il existe des couleurs en effet plus compatibles que d'autres avec les tons dominants de certains matériaux : molasse, roche, chaux et sables divers, etc. Elles restent en général proches des tons de crépi (ocres notamment) utilisés traditionnellement dans le pays, et des teintes courantes employées autrefois pour les laits de chaux (jaune, gris, gris-beige, etc..)

L'évolution des techniques en mettant sur le marché de nouveaux matériaux généralement prêts à l'emploi (la chaux nécessitait une préparation par le maçon) a bouleversé les données de l'aspect des façades. Désormais, des pigments d'origine souvent synthétique ont remplacé les terres; la palette des couleurs s'est élargie.

Les attaques de la pollution atmosphérique ont, en quelques décennies, porté une atteinte considérable à nombre de monuments et d'immeubles anciens. C'est donc assez naturellement que les fabricants, les entrepreneurs et les architectes se sont tournés vers de nouveaux produits. La règle appliquée pour la conservation des monuments historiques est de chercher à conserver l'emploi de matériaux de façons traditionnelles. L'importance du parc immobilier ancien, ainsi que les particularités de certains de ces immeubles font que la possibilité d'utiliser d'autres matériaux adéquats ne saurait être exclue, compte-tenu notamment des attaques soutenues provenant d'une acidité de l'air (corrosion et érosion), qui va croissant.

NUANCIER A DISPOSITION

- En règle générale, les teintes employées traditionnellement sur le site, ou aux alentours donnent le ton des couleurs à mettre en oeuvre; la teinte retenue est importante car elle est liée directement au paysage environnant.
- Les références régionales et locales nous conduisent à proposer les couleurs suivantes pour les enduits (peints ou teintés dans la masse)
 - Sable blond, sable gris beige, sable jaune
 - Couleur « pastel » variant du jaune au beige rosé.
(référence selon nuancier établi par l'école d'Avignon)
 - Colonne A, B, C, D.
- En ce qui concerne les volets bois, une liberté plus grande peut être observée, le bleu et le vert pouvant apporter une touche particulière.
- Couleur fortement déconseillée
 - Blanc, couleur utilisée dans les pays du sud.

ÉCOLE
D'AVIGNON
HÔTEL DU ROY RENÉ
6 RUE GRIVOLAS / 84000 AVIGNON
TÉL : 90.85.59.82 - FAX : 90.27.11.3

EAU FORTE OCRE JAUNE 65 %	EAU FORTE OCRE ROUGE 65 %	EAU FORTE SIENNE NATURELLE 65 %	EAU FORTE SIENNE CALCINEE 65 %	EAU FORTE OMBRE NATURELLE 65 %	EAU FORTE OMBRE CALCINEE 65 %	EAU FORTE OXYDE JAUNE 35 %	EAU FORTE OXYDE ROUGE 35 %	EAU FORTE OXYDE BLEU 35 %	EAU FORTE OXYDE VERT 35 %
EAU FORTE OCRE JAUNE 45 %	EAU FORTE OCRE ROUGE 45 %	EAU FORTE SIENNE NATURELLE 45 %	EAU FORTE SIENNE CALCINEE 45 %	EAU FORTE OMBRE NATURELLE 45 %	EAU FORTE OMBRE CALCINEE 45 %	EAU FORTE OXYDE JAUNE 25 %	EAU FORTE OXYDE ROUGE 25 %	EAU FORTE OXYDE BLEU 25 %	EAU FORTE OXYDE VERT 25 %
EAU FORTE OCRE JAUNE 15 %	EAU FORTE OCRE ROUGE 15 %	EAU FORTE SIENNE NATURELLE 15 %	EAU FORTE SIENNE CALCINEE 15 %	EAU FORTE OMBRE NATURELLE 15 %	EAU FORTE OMBRE CALCINEE 15 %	EAU FORTE OXYDE JAUNE 15 %	EAU FORTE OXYDE ROUGE 15 %	EAU FORTE OXYDE BLEU 15 %	EAU FORTE OXYDE VERT 15 %
BADIGEON OCRE JAUNE 25 %	BADIGEON OCRE ROUGE 25 %	BADIGEON SIENNE NATURELLE 25 %	BADIGEON SIENNE CALCINEE 25 %	BADIGEON OMBRE NATURELLE 25 %	BADIGEON OMBRE CALCINEE 25 %	BADIGEON OXYDE JAUNE 15 %	BADIGEON OXYDE ROUGE 15 %	BADIGEON OXYDE BLEU 15 %	BADIGEON OXYDE VERT 15 %
BADIGEON OCRE JAUNE 15 %	BADIGEON OCRE ROUGE 15 %	BADIGEON SIENNE NATURELLE 15 %	BADIGEON SIENNE CALCINEE 15 %	BADIGEON OMBRE NATURELLE 15 %	BADIGEON OMBRE CALCINEE 15 %	BADIGEON OXYDE JAUNE 10 %	BADIGEON OXYDE ROUGE 10 %	BADIGEON OXYDE BLEU 10 %	BADIGEON OXYDE VERT 10 %
BADIGEON OCRE JAUNE 5 %	BADIGEON OCRE ROUGE 5 %	BADIGEON SIENNE NATURELLE 5 %	BADIGEON SIENNE CALCINEE 5 %	BADIGEON OMBRE NATURELLE 5 %	BADIGEON OMBRE CALCINEE 5 %	BADIGEON OXYDE JAUNE 5 %	BADIGEON OXYDE ROUGE 5 %	BADIGEON OXYDE BLEU 5 %	BADIGEON OXYDE VERT 5 %

6

5

4

3

2

1

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

REGLES A OBSERVER POUR LE CHOIX ET LA COMPOSITION DES COULEURS

REGLES PARTICULIERES POUR LES BATIMENTS NEUFS

1- Environnement:

Situer la place du bâtiment concerné dans son environnement:

- . A-t-il une position normale ou singulière? Impact de sa façade vue de loin et de près. Situation au nord ou bien exposée?
- . Quelles sont les couleurs d'ensemble de la rue, de la place?
- . Trouve-t-on au voisinage des édifices présentant un caractère particulier?

2- Façades:

La façade d'un immeuble peut posséder un caractère qui lui est propre et qu'il s'agit de discerner.

- . Identifier la composition: proportions, pleins et vides; parti général;
- . Possibilité d'un parti de coloration: fonds de murs, encadrements de fenêtres, volets; parti des valeurs (valeur du gris)
- . Lecture des éléments urbains: socle, couronnement, rythme, angles, murs pignons.

3- Echantillons:

Les échantillons de couleurs permettent une vérification du choix effectué, un contrôle des nuances. Ils permettent aux propriétaires et aux architectes de mieux visualiser l'effet final recherché:

- . Choix des matériaux, de couleurs et de valeurs (selon gamme d'un nuancier);
- . Réalisation, à un emplacement choisi, d'un ou plusieurs échantillons sur la façade considérée;
- . Décision.

REGLES PARTICULIERES POUR LES BATIMENTS ANCIENS

1- Analyse:

Le choix sera facilité par une connaissance adéquate de l'histoire du bâtiment:

- . Examen approfondi et, si possible, relevé des teintes anciennes: couleurs de fond, menuiseries, ferronnerie, volets, etc.;
- . Etude des décors peints, ornements éventuels, (chaînes d'angles, - corniches, soubassements, etc...)
- . Examens d'échantillons des anciennes couches de badigeons, de vernis et de mortiers, par pellicules successives.

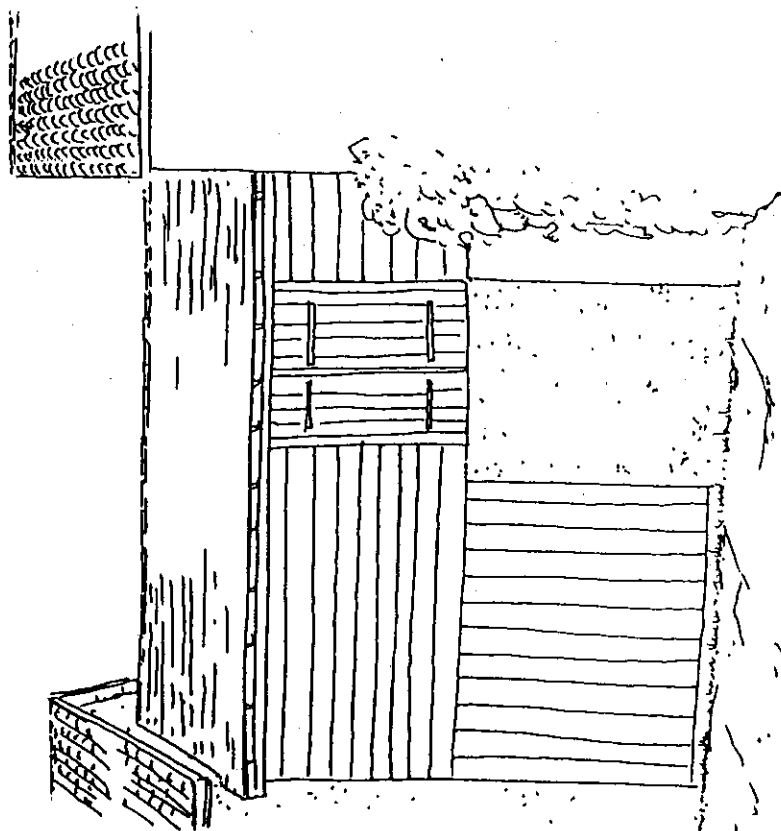
2- Proposition de coloration:

Le genre de support (mur en moellons, en briques, etc.) détermine le choix du type de crépi. On vouera une attention particulière pour l'aspect final du matériau de revêtement:

Des propositions de coloration peuvent être étudiées sur une élévation de la façade existante (par exemple à l'échelle 1:50 ou 1:100);

- . Réalisation, à un emplacement choisi, d'un ou plusieurs échantillons sur la façade considérée;
- . Décision.

3.2 BARDAGE BOIS



- Le bardage ancien est constitué de planches posées verticalement ou horizontalement (largeur moyenne 20cm.)

- Rester « modeste » dans les surfaces de bardage à mettre en oeuvre.

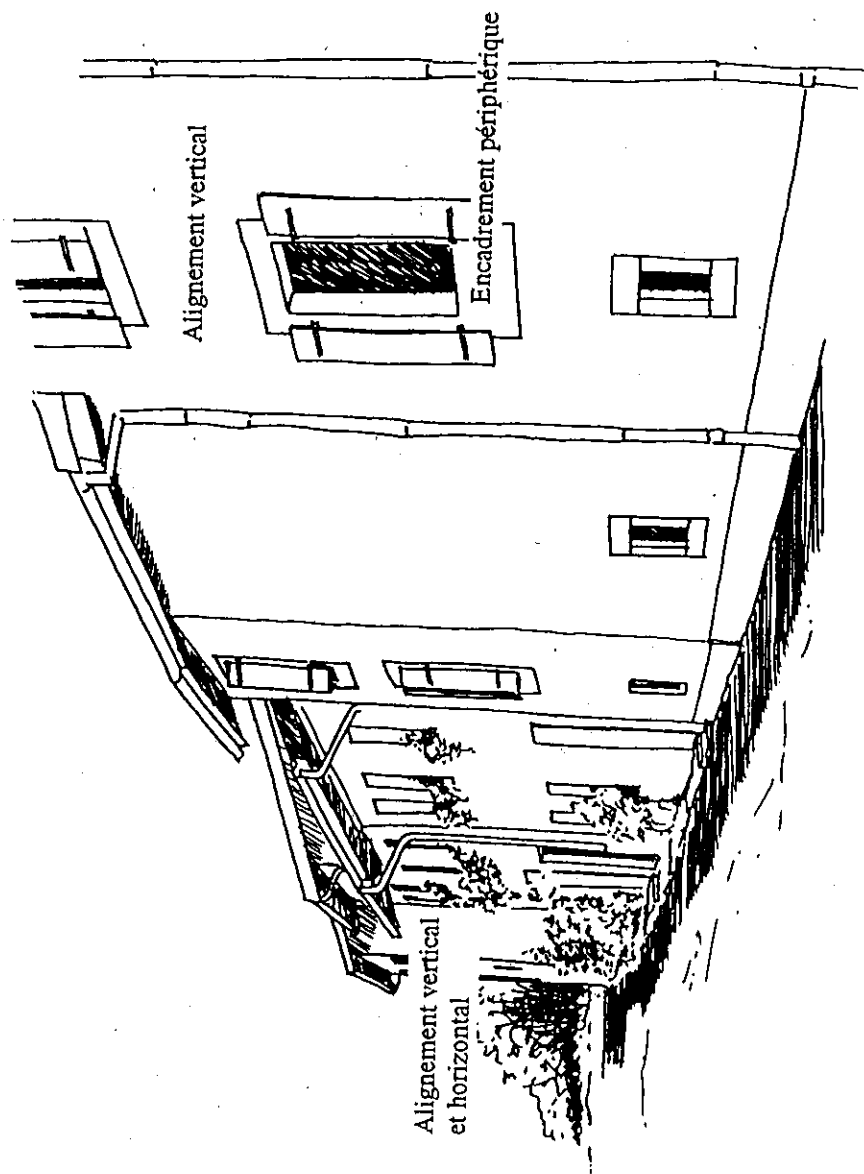
- Eviter les lambris (trop étroits et trop minces, apparence « chalet »)

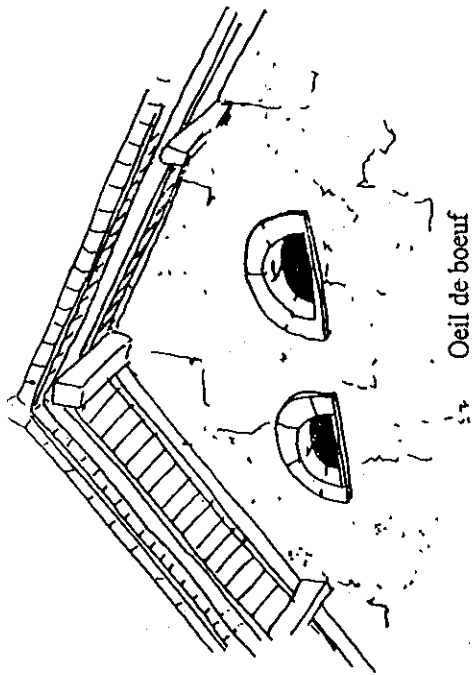
- Couleur: - traitement foncé ou naturel
- peinture recouvrante
(éviter les vernis clairs)

3.3 ELEMENTS DE FACADE

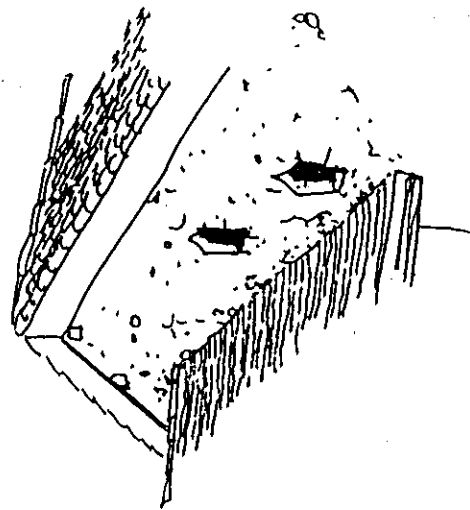
- Percements / Fenêtres

- Les fenêtres sont rectangulaires :
La hauteur est supérieure à la largeur.
- Les fenêtres, en général, sont de petites dimensions, répondant à des techniques constructives et à des fonctions différentes de celles d'aujourd'hui.
(économies de chauffage)
- Selon la règle de l'art, depuis le XVIIe siècle leur position sur la façade répond à un rythme horizontal ou vertical.
- Les fenêtres sont de même dimensions à chaque niveau et les fenêtres du niveau supérieur sont de proportions plus réduites.
- Dans le cas d'éclairage insuffisant d'une pièce, il est préférable de jumeler deux fenêtres en les séparant par un jambage plutôt que de créer un percement disproportionné.





Oeil de boeuf



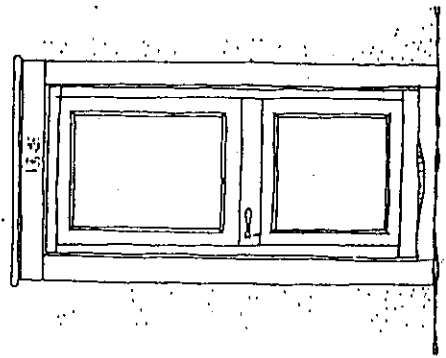
- De petites fenêtres de formes diverses (oeil de boeuf, trapèze, etc.) peuvent animer les pignons au niveau des combles.

- Les fenêtres sont souvent marquées par un encadrement:
 - . pierre appareillée: propriétaire aisé
 - . (molasse ou granit; ne pas couvrir pas un enduit)
 - . Crépi saillant
 - . Peinture décorative
 - . Encadrement bois

- Création de nouvelles fenêtres dans une façade
- . Pas de fenêtres cintrées (hors région)
- . Respecter les proportions et les encadrements existants.

Percements / portes d'entrées

- Les portes d'entrées sont à un seul vantail
- les types d'encadrement sont similaires aux fenêtres



-Escaliers extérieurs / Balcons / Garde-corps

- L'ensemble «escalier extérieur et balcon» maçonné ou en pierre est un élément qui contribue fortement à l'animation de la façade.

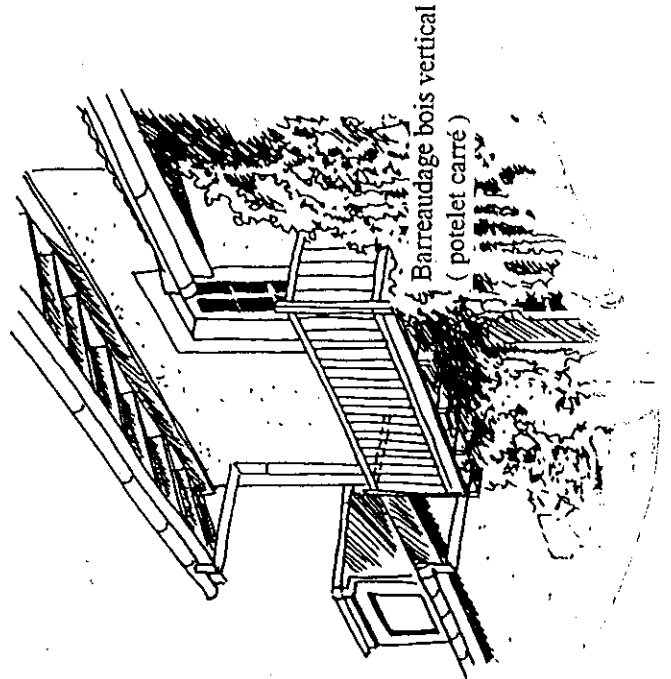
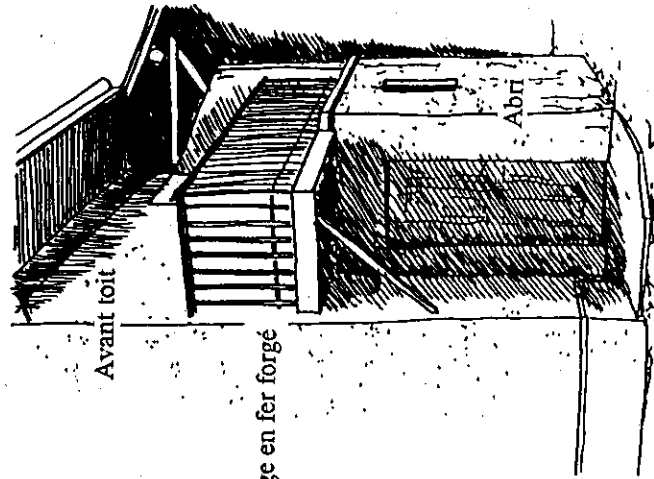
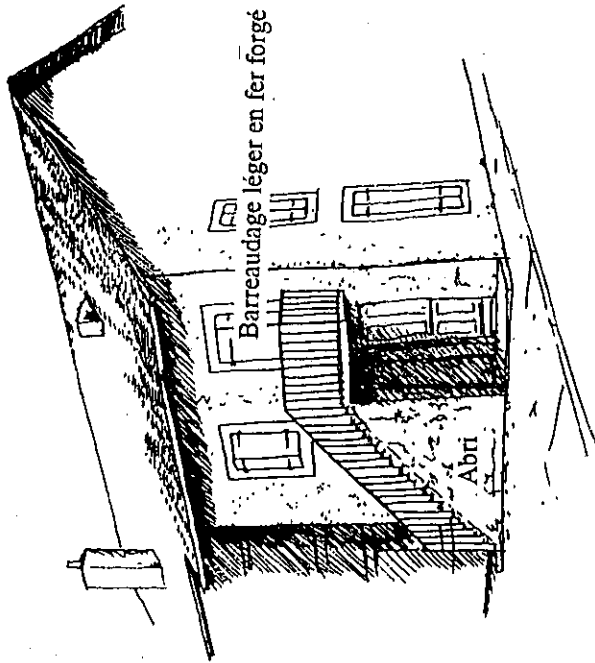
- Sa fonction est de desservir les logements à l'étage.

- Il peut faire office de toiture à un petit abri inférieur, cet abri lui donne une assise et le rattache à la façade.

- Il est recouvert par un avant toit.

- Le garde-corps le plus souvent en fer forgé est d'une grande simplicité, il apporte une légèreté au balcon et à l'escalier.

- Le garde-corps peut être en bois. Dans ce cas il doit rester discret.(barreaudage vertical)



- Portes de granges

- Très souvent elles comportent un encadrement en pierres appareillées (molasse ou granit)

- Deux pieds droits sont surmontés d'une anse de panier.

- Elles sont revêtues de planches verticales extérieures.

- Dans le cas d'une réhabilitation, la transformation de la porte de grange en baie vitrée nécessite une attention très particulière:

. Recherche d'une division en 3 parties dans la totalité de la porte.

. Finesse des huisseries.

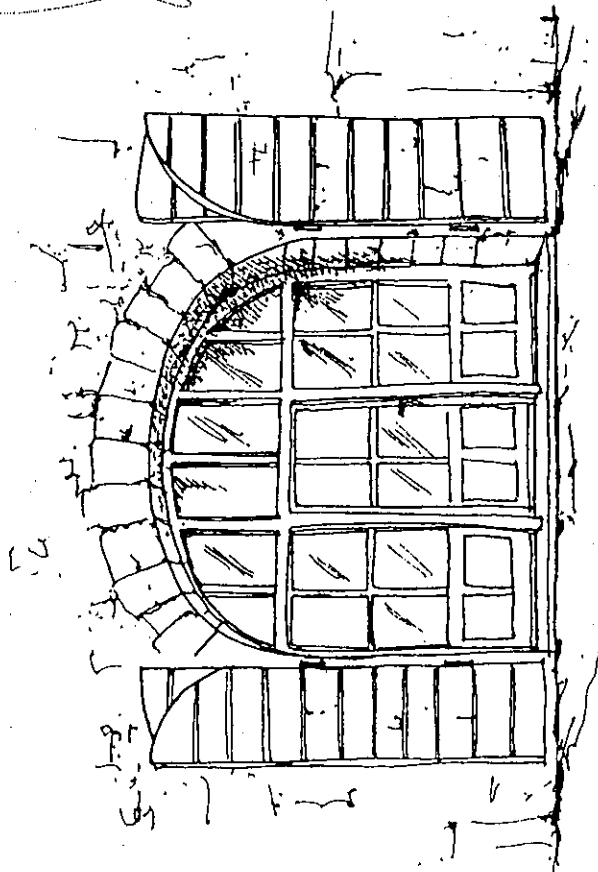
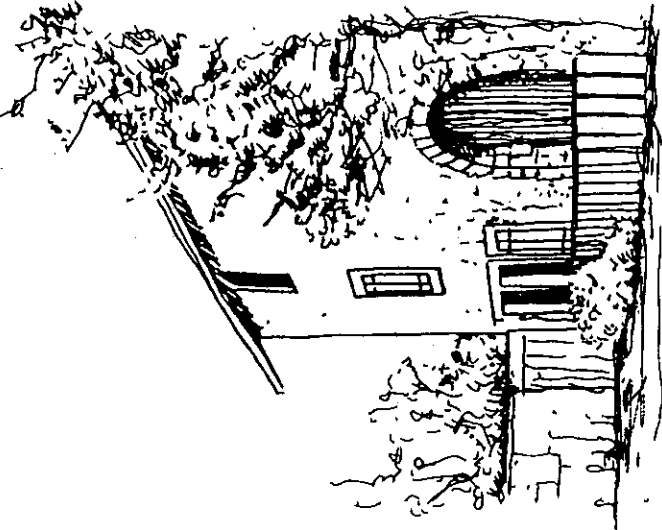
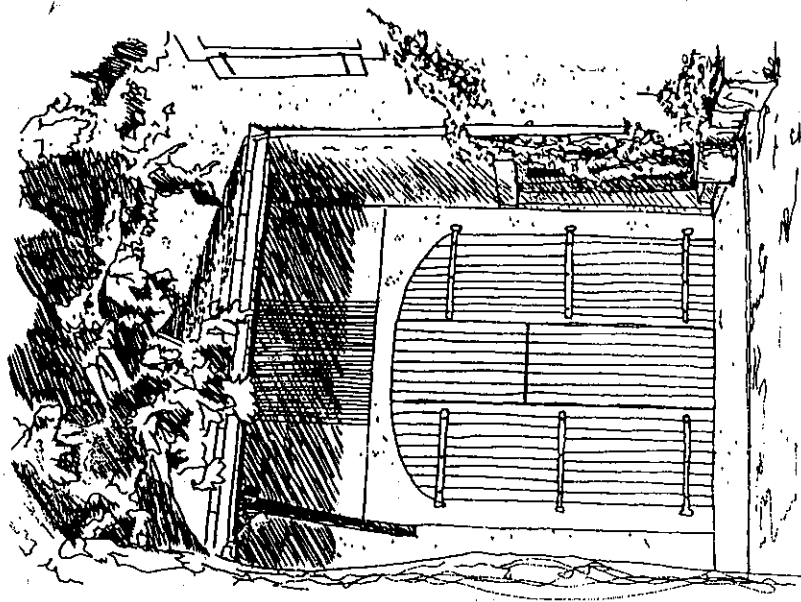
. Imposte supérieure dans la continuité des ouvrants (montants verticaux).

. Proportion des carreaux.

(pas de carreaux trop petits)

. Tout autre matériau que le bois à proscrire.

. Pas de vitrages trop martelés ou fumés.



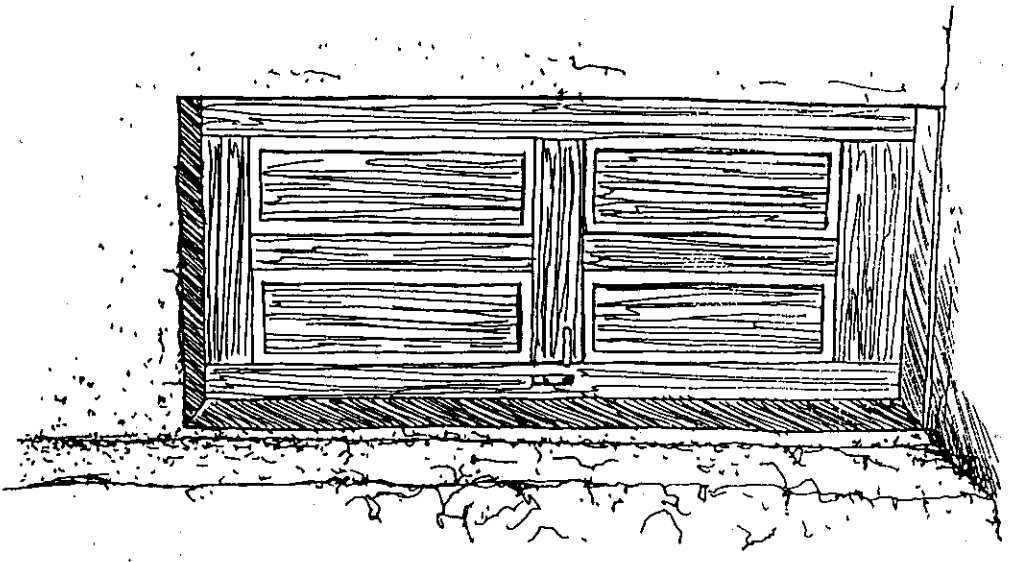
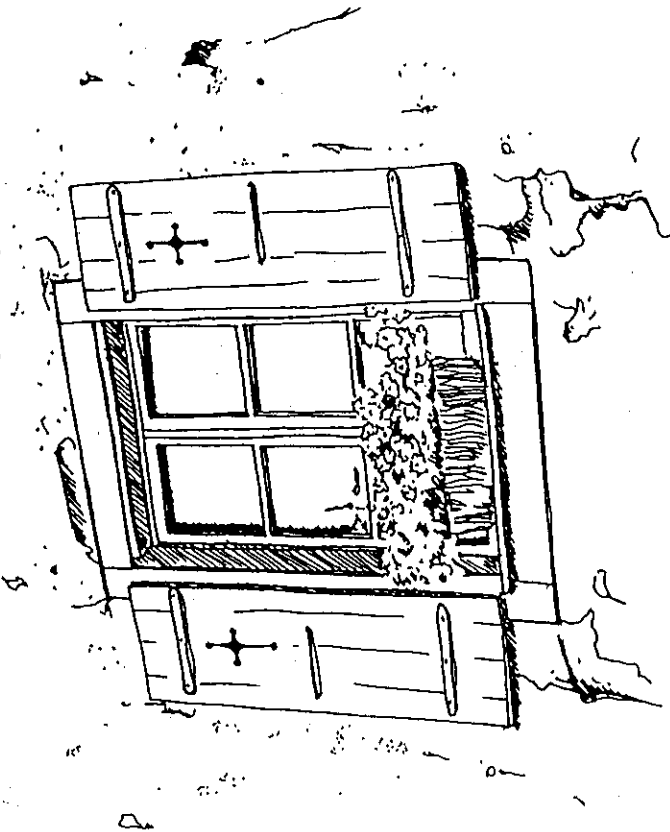
- Menuiseries extérieures

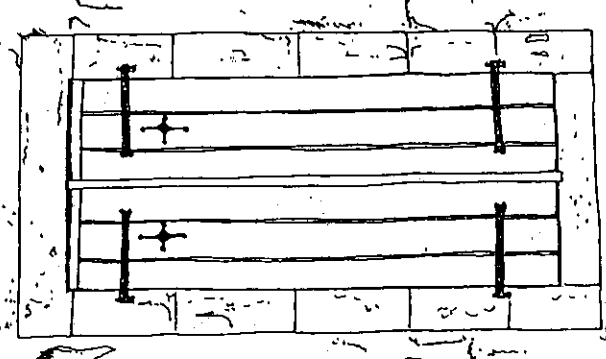
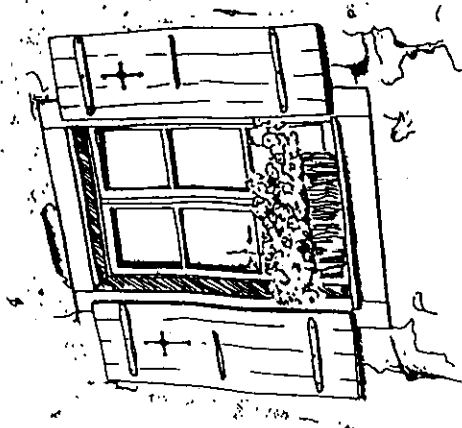
- Les fenêtres

- Elles sont généralement à 2 vantaux.
- Les bois sont de petites sections.
- La proportion des carreaux est judicieusement étudiée.
- (chaque vantail comprend entre 2 et 4 carreaux, ils sont légèrement plus hauts que larges)

- Les portes d'entrées

- Les portes sont pleines, (sans carreau) en bois massif.
- Elles comportent 2 ou 4 panneaux menuisés séparés par une traverse intermédiaire.



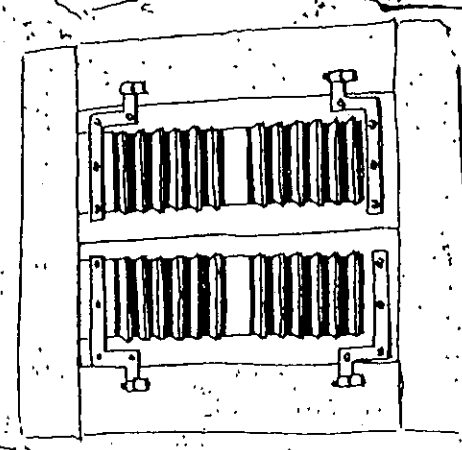


- Les volets

- 2 types de volets sont rencontrés

1) Volets pleins, en bois

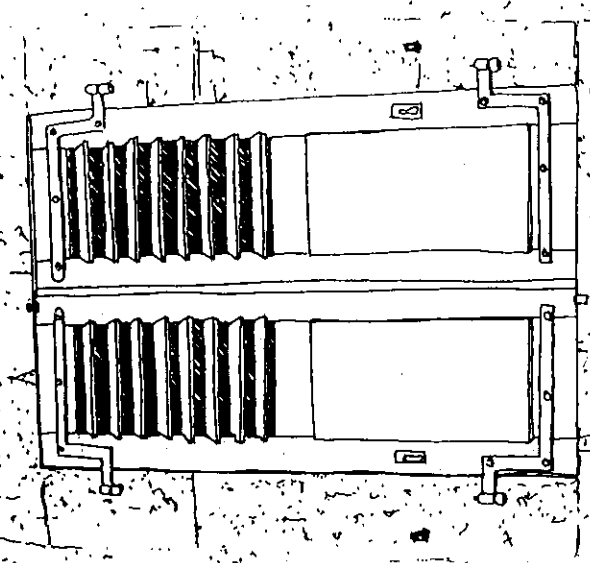
- Assemblés sur traverses hautes et basses, planches verticales, quelques motifs les décorent (trèfle, carreau, coeur, pic ou autre motif très fins)



2) Volets à persiennes horizontales, en bois

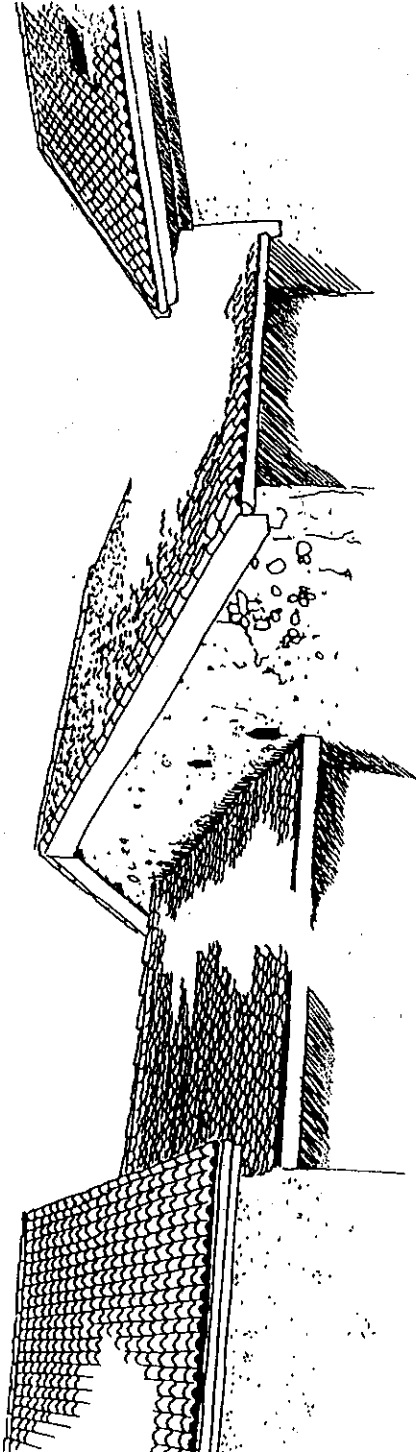
- Cette solution est plus raffinée

- Persiennes en partie haute ou en totalité



3.4 TOITURES

- Visuellement, l'aspect de la toiture est considérable dans le paysage.
- Tout changement important ou même partiel d'une toiture (création d'ouverture, changement de matériaux etc.) doit faire l'objet d'une attention toute particulière

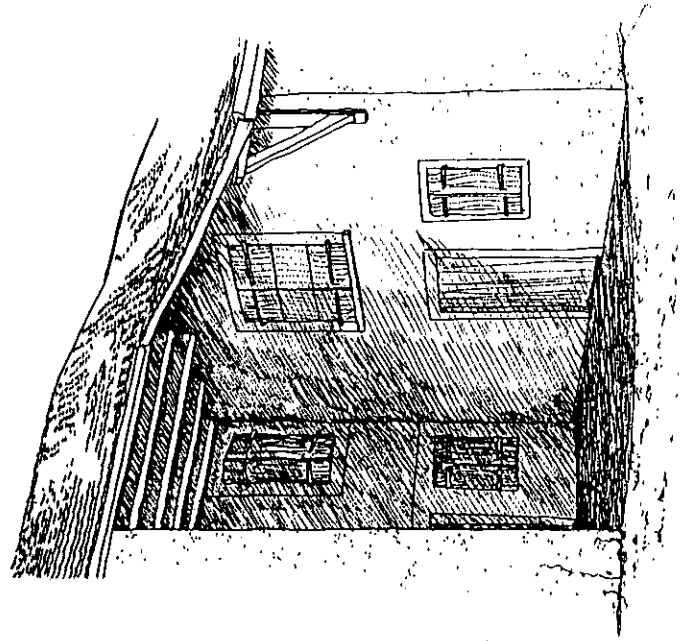


- Aspect des toitures :

- . Les toitures sont généralement à 2 pans
- . Les façades sont parallèles aux façades principales
- . Les ouvertures en toiture sont rares
- . Les avants-toits sont importants sur les «façades entrées»

- Pente des toitures:

- . La pente de la toiture est forte, (en cas de réhabilitation, la pente doit être celle de la majorité des pentes environnantes)



- **Matériau de couverture:**

. Le matériau de couverture doit être la terre cuite (matériau naturel: excellent vieillissement dans le temps: aspect, couleur, patine)

- **Type de tuile à utiliser:**

- 1) La tuile plate type « écaille »
- 2) La tuile type « canale »

- **Couleur de la tuile:**

. La plus proche de la majorité des couvertures environnantes; si possible favoriser le rouge (impression de tristesse laissée par les couleurs trop foncées)

- **Débords de toiture:**

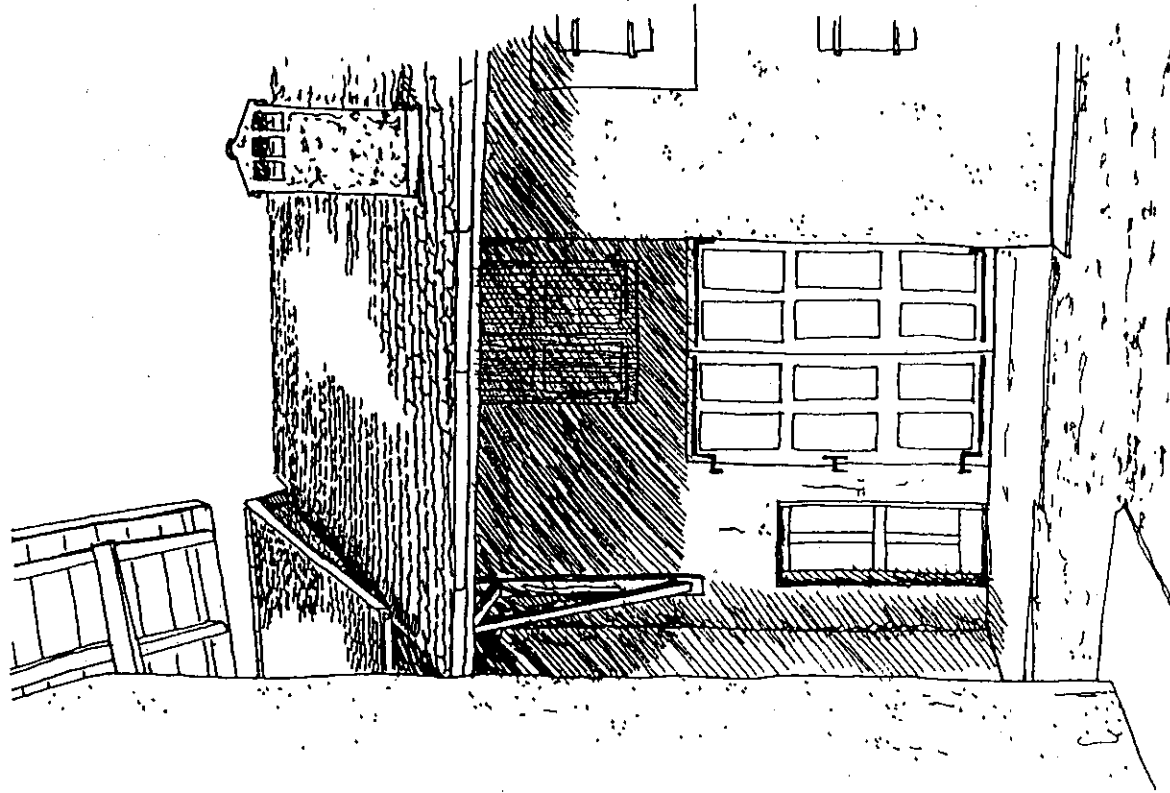
. Ce sont des éléments très importants car ils créent des espaces privatifs protégés . Avec les escaliers extérieurs, ils apportent une ambiance particulière, caractéristique aux hameaux de Gaillard.

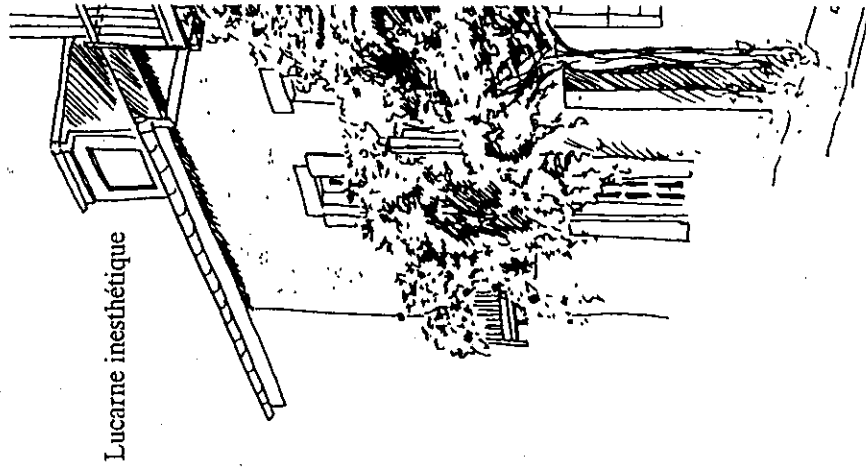
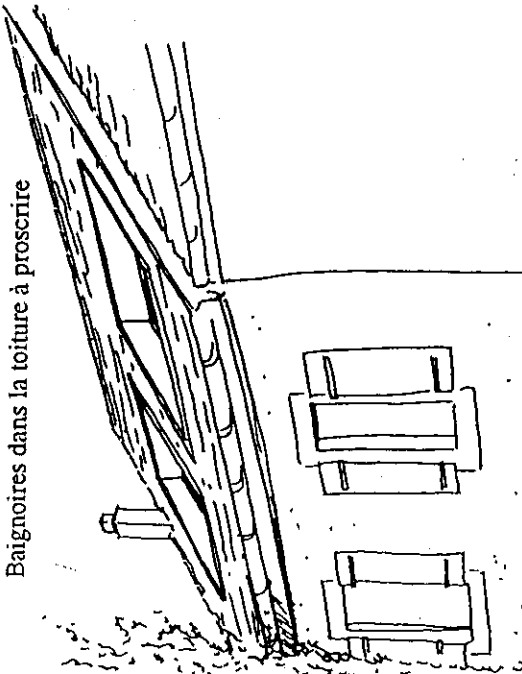
. Utilisation de « quatre en chiffre » pour supporter les pannes volantes

. Les bandeaux de toiture (plate bande) sont d'une extrême finesse (hauteur faible)

- **Cheminées**

. Les cheminées maçonnées de type traditionnel apportent une touche supplémentaire à la toiture (crépissage des faces latérales et petit chapeau de couverture en tuiles)





- Lucarnes et jours en toiture:

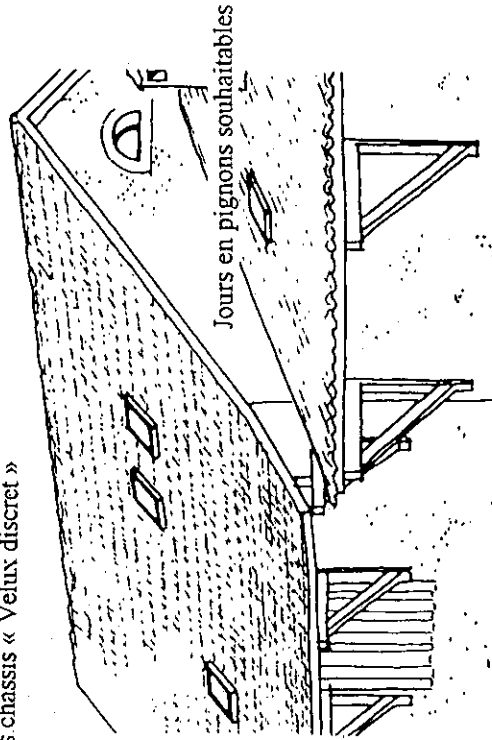
- L'esthétique d'une toiture dépend de sa simplicité.
(solution idéale: pan de tuiles uniforme)

- Quelques éléments rapportés sur une toiture, (pour création de jours) suffisent à rompre cet équilibre

- D'où la nécessité, lorsque des combles doivent être aménagés en surface habitable, de tenir compte des critères suivants :

- 1) Jours à trouver dans la mesure du possible en pignon.
- 2) Eviter les « baignoires » (catastrophique)
- 3) Eviter les châssis de toiture (type Velux ou similaire; éventuellement, quelques châssis de petites dimensions peuvent être intégrés à la couverture)
- 4) Eviter les lucarnes trop grandes, ou la multiplication de petites lucarnes(non régional)

Petits châssis « Velux discret »



-3- QUELQUES ELEMENTS A EVITER

3.5 -GRANDS PERCEMENTS EN FACADE A EVITER

- Favoriser les percements de petites dimensions dans l'esprit du bâti ancien, il EST préférable de grouper 2 percements séparés par un nouveau plutôt que de créer un percement hors d'échelle.

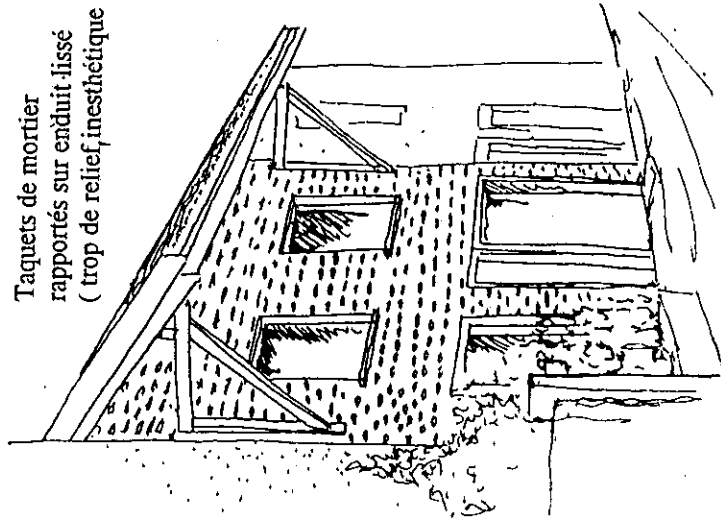
- Enduits et matériaux à éviter

- Les murs en « pierres rondes » qui étaient crépis doivent le rester, ils n'ont pas été conçus pour rester en « pierres apparentes » (voir chapitre :Fonction, importance et choix d'un enduit de façade)

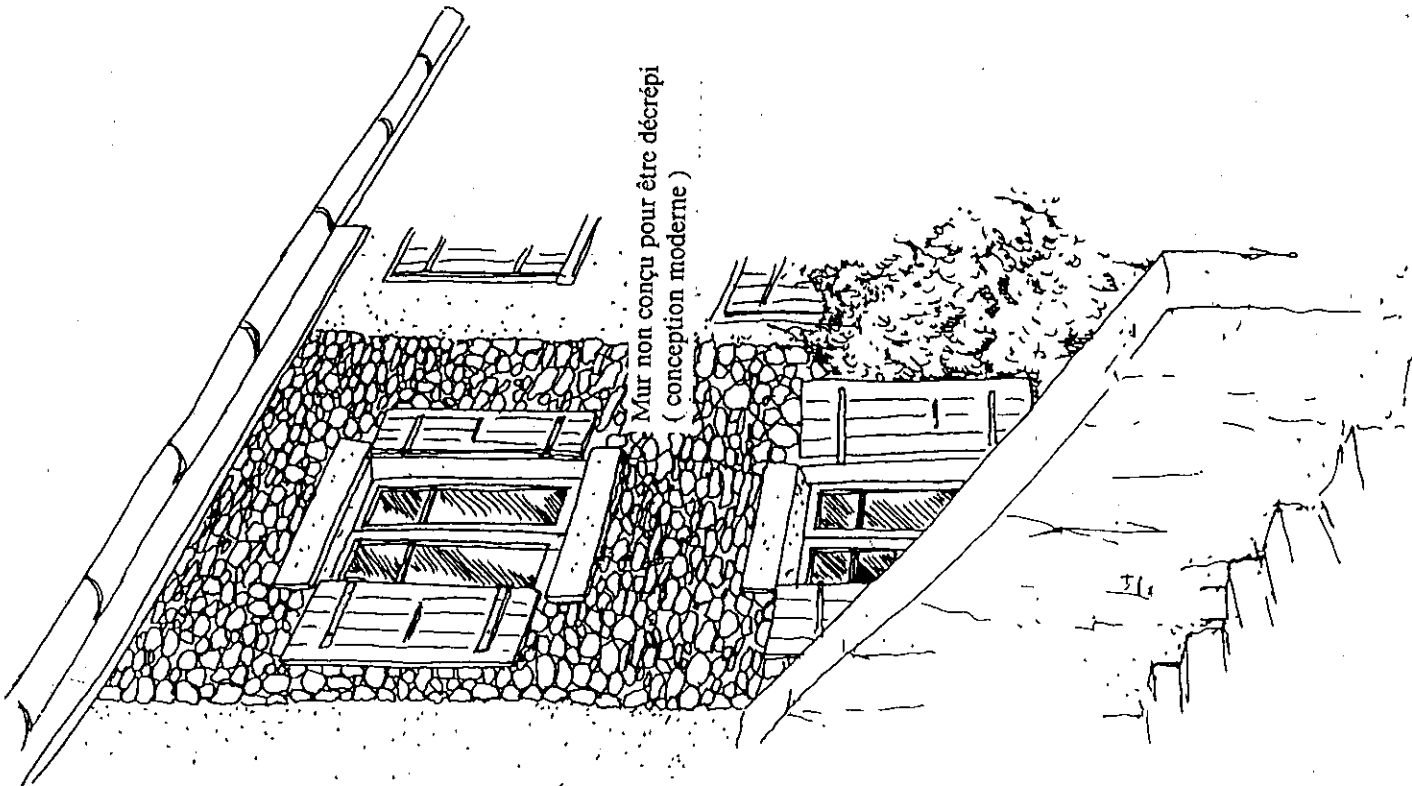
- Les crépis trop en relief doivent être évités: les anciens crépis sont d'apparence lisse

- Les crépis plastiques: les types d'enduits trop étanches empêchent les vieux murs de respirer.

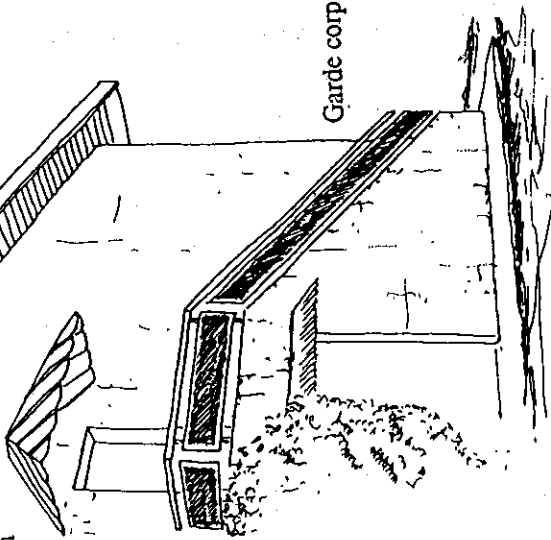
Taquets de mortier
rapportés sur enduit lissé
(trop de relief, inesthétique)



Mur non conçu pour être décrépi
(conception moderne)

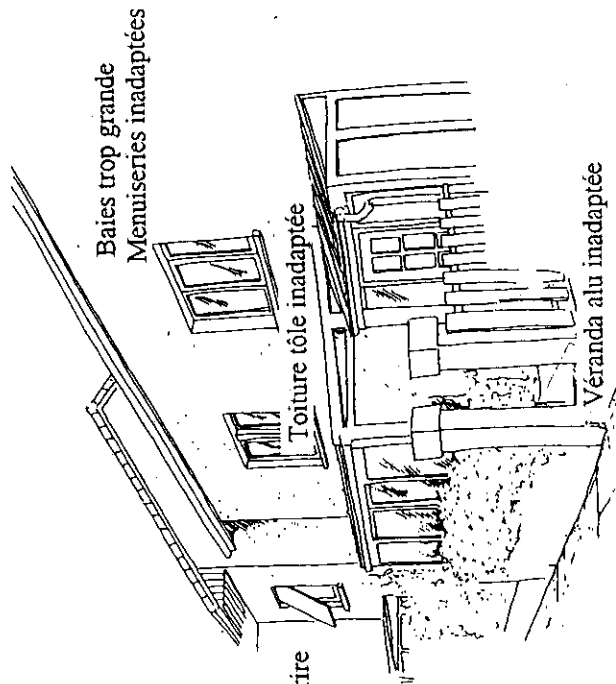
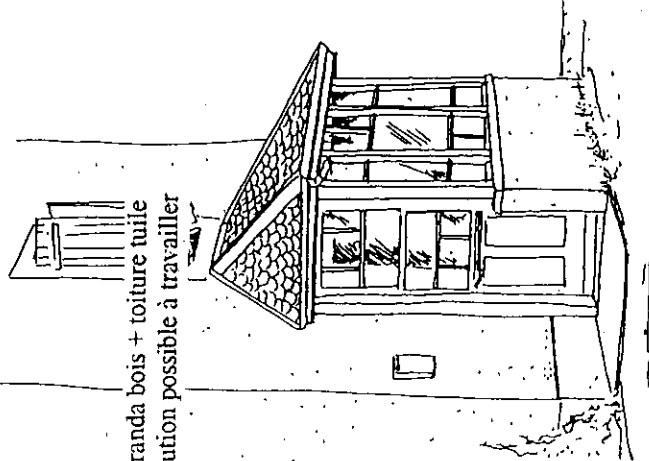


Auvent méditerranéen



Garde corps alu vitré à proscrire

Éranda bois + toiture tuile
Solution possible à travailler



Baies trop grande
Menuiseries inadaptées

Toiture tôle inadaptée

Stores à proscrire

Véranda alu inadaptée

- Matériaux synthétiques:

Ils changent de couleur et ont un mauvais comportement dans le temps

- Bois exotiques

Utiliser de préférence des essences locales (couleur, veinage) plus adaptées.

- Aluminium naturel, véranda en aluminium, garde corps vitré

Problème d'intégration dans le bâti ancien
Une véranda à créer doit être conçue en bois; la couverture doit être réalisée en tuiles avec une sous-couverture si la pente est faible.

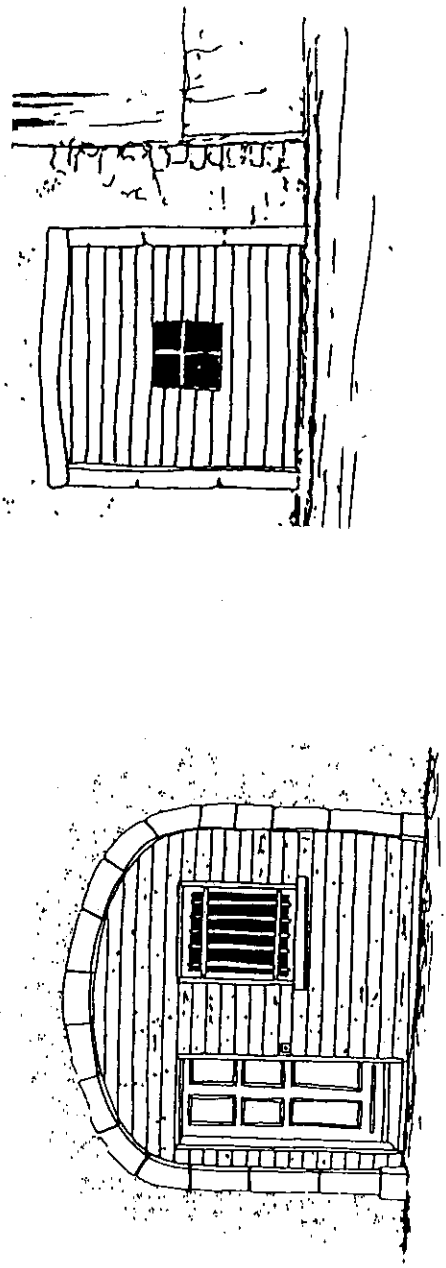
- Volets roulants / Stores

Ils laissent une impression « de vide » quelque part dans la façade.

- Echarpe bois en diagonale à proscrire sur volet bois.

- Ferrures compliquées en fer forgé à éviter
Lorsqu'elles sont utilisées comme support de menuiserie ou comme élément décoratif.

Portes de grange mal restaurées



- Portes de grange mal restaurées
(Voir chapitre 3.3)

3.6-TOITURES EN TOLES, EN TUILES BETON, TOITURES TERRASSE

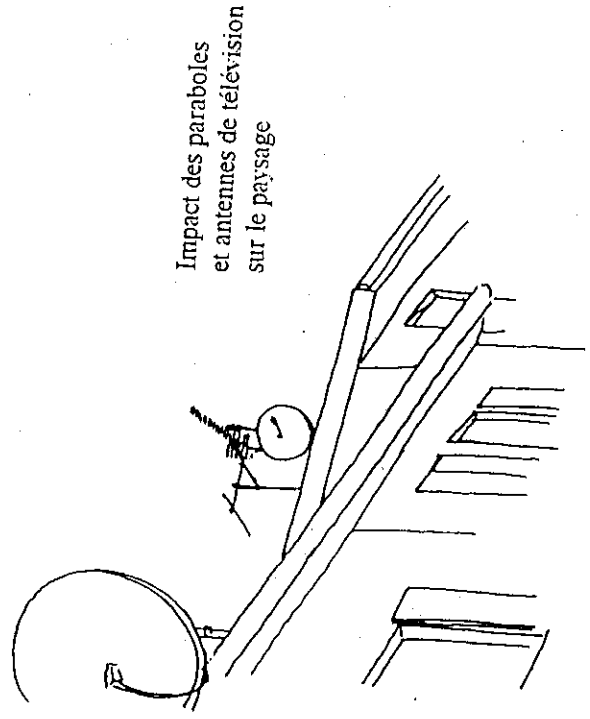
. Toitures en tôles plastiques translucides
ou aluminium laqué : à proscrire.

. Tuiles béton, elles se ternissent dans le temps:
: à proscrire

. Toitures terrasse, elles ne font pas partie
du bâti ancien dans notre région.

3.7-ANTENNES DE TELEVISION . Inesthétiques

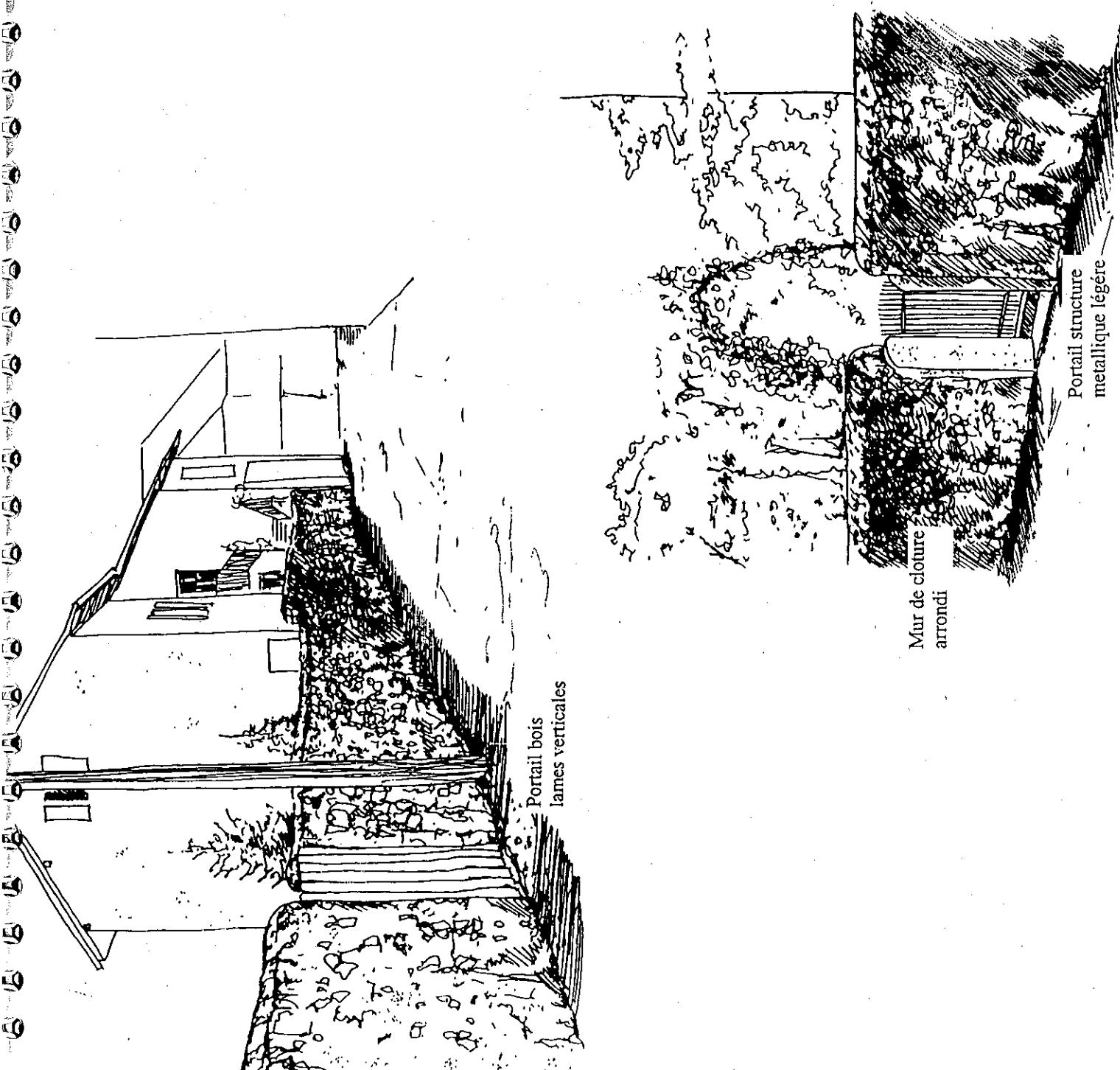
. Se conformer à l'arrêté préfectoral.



-4- ESPACES PRIVATIFS

4- ESPACES PRIVATIFS

- Ils forment les éléments de liaison entre le « bâti » et les « espaces publics ».
- Ils créent une ambiance de hameau: ils sont garant d'une certaine qualité de vie pour les habitants.
- Murs de clôture entre propriétés privées et espaces publics
- Ils sont généralement en pierres maçonnées et recouverts d'un enduit.
- La partie supérieure peut être arrondie
- Ils ne doivent pas être trop hauts afin de ne pas « masquer » le paysage environnant (hauteur moyenne: 1,40m)
- Ils font office de coupe-vent pour les plantations et de protection pour les habitants.
- Ils méritent d'être conservés et entretenus
- Murs de séparation entre jardins privatifs et espaces piétonniers
- Ils doivent être de hauteur modeste (entre 50cm et 80cm de hauteur)
- Une barrière végétale en partie arrière peut servir d'écran visuel.
- Une clôture grillagée en surélévation n'est pas la solution idéale.



- Portails

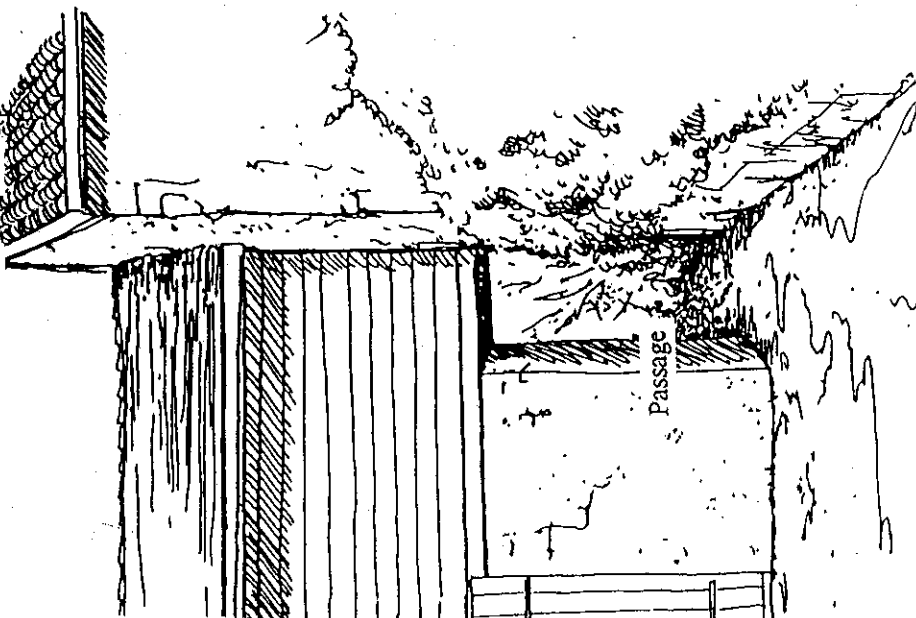
- Ils sont construits en structure métallique légère (barreaudage vertical) ou en planches verticales
- Ils sont intégrés d'une manière harmonieuse aux murs de clôture.

- Passage

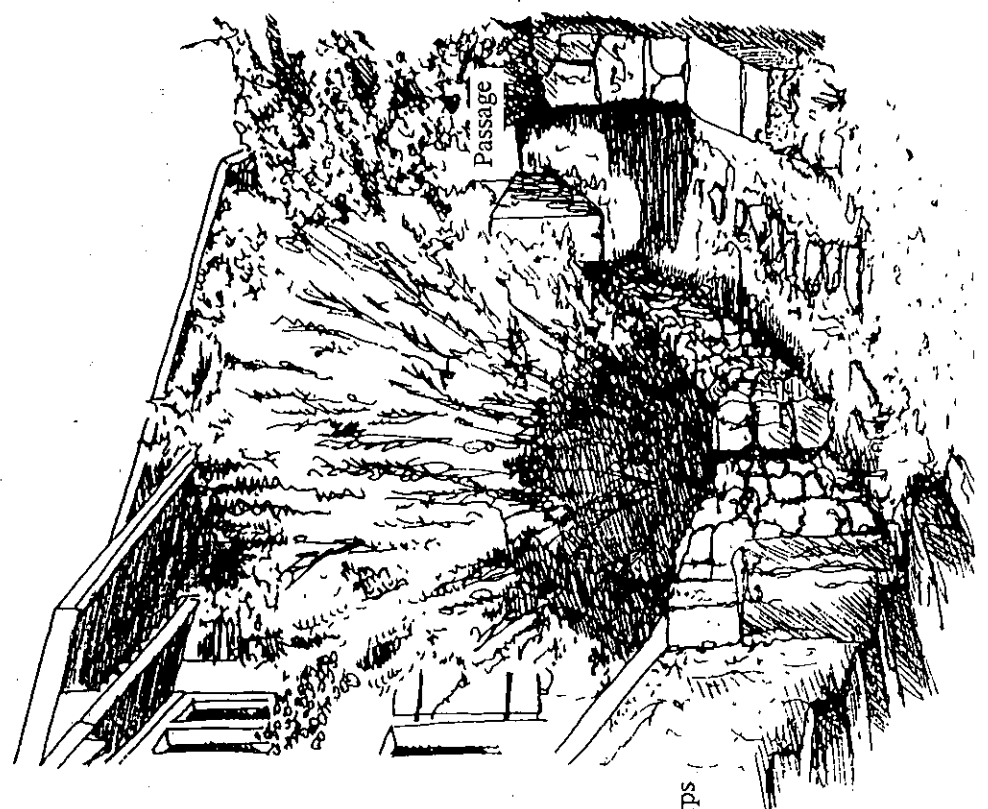
- Liaisons piétonnières par excellence entre divers espaces publics ou privés (à développer pour les sensations qu'ils procurent: percée de lumière etc.)

- Végétation

- Elle est le complément indispensable du monde minéral.
- Elle anime les espaces privatifs à chaque saison
- Favoriser les essences de plantes ou d'arbustes locaux bien adaptés aux conditions du milieu.
- Eviter les résineux dans les petits espaces : ils donnent de l'ombre et modifient la nature du sol à terme.
- Les plantes grimpantes ou arbustes peuvent animer un pan de mur sans intérêt (glycine, clématite, rosier grimpant etc)
- Les arbres de grandes tailles pourraient être recensés et préservés.



Mur rampant formant garde-corps escalier



-4- ESPACES PUBLICS

4- ESPACES PUBLICS

- Cour indivise - parking - circulation des véhicules

- C'est l'espace de vie et de communication entre les habitants du quartier.

- Le goût à l'aménagement ou à l'entretien du lieu doit être développé par des impulsions venant des collectivités locales.

- Quelques sujets incitant à une réflexion:

· Stationnement des véhicules

(réglementation ou création de parkings)

· Réseaux aériens

· Traitement du sol, mobilier urbain

· Espaces piétonniers

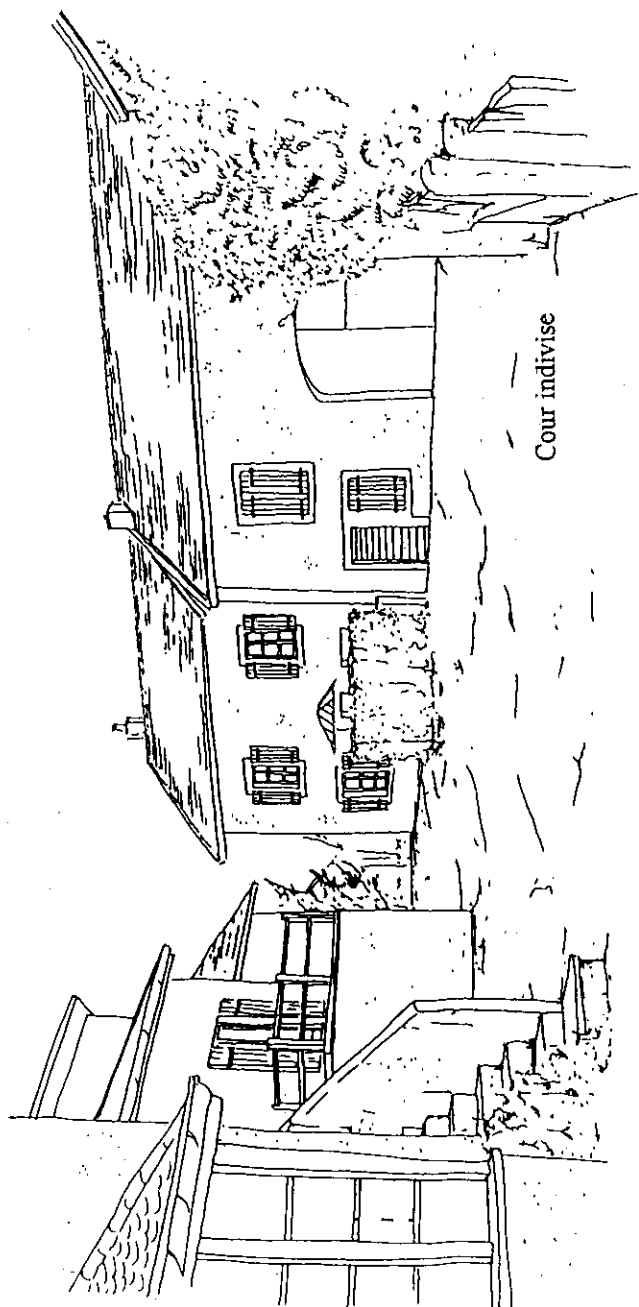
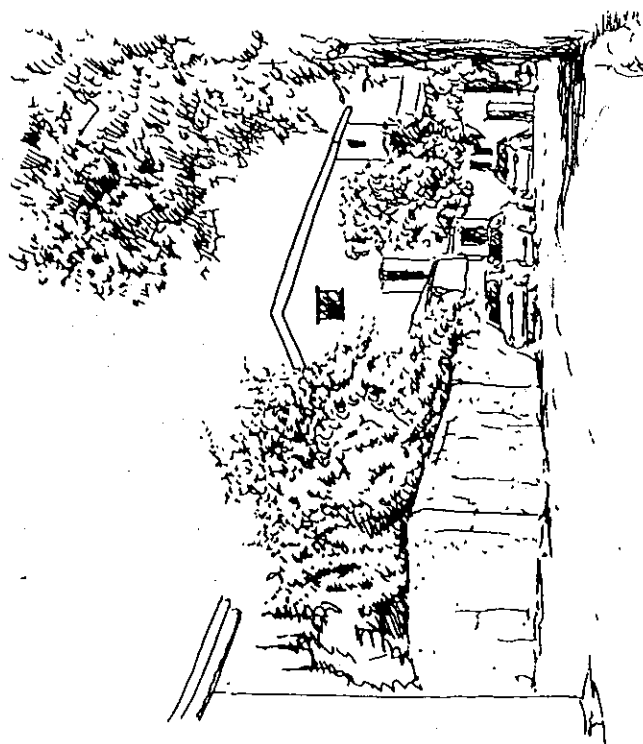
· Eclairages publics

· Plantation de végétaux

· Problème de récupération des déchets

(emplacement containers, corbeilles à papier etc

Cour indivise



- Fils électriques

- Les fils électriques méritent d'être enterrés (toile d'araignée rarement agréable à l'oeil)

- Coffrets E.D.F et GAZ

- Les coffrets électriques doivent faire l'objet d'une intégration dans une maçonnerie existante ou à créer.

- Eclairage public

- L'ambiance des lieux publics est liée à un éclairage judicieusement étudié. Plusieurs types d'éclairage sont à disposition pour travailler des ambiances lumineuses (bornes éclairantes, appliques, lampadaires)

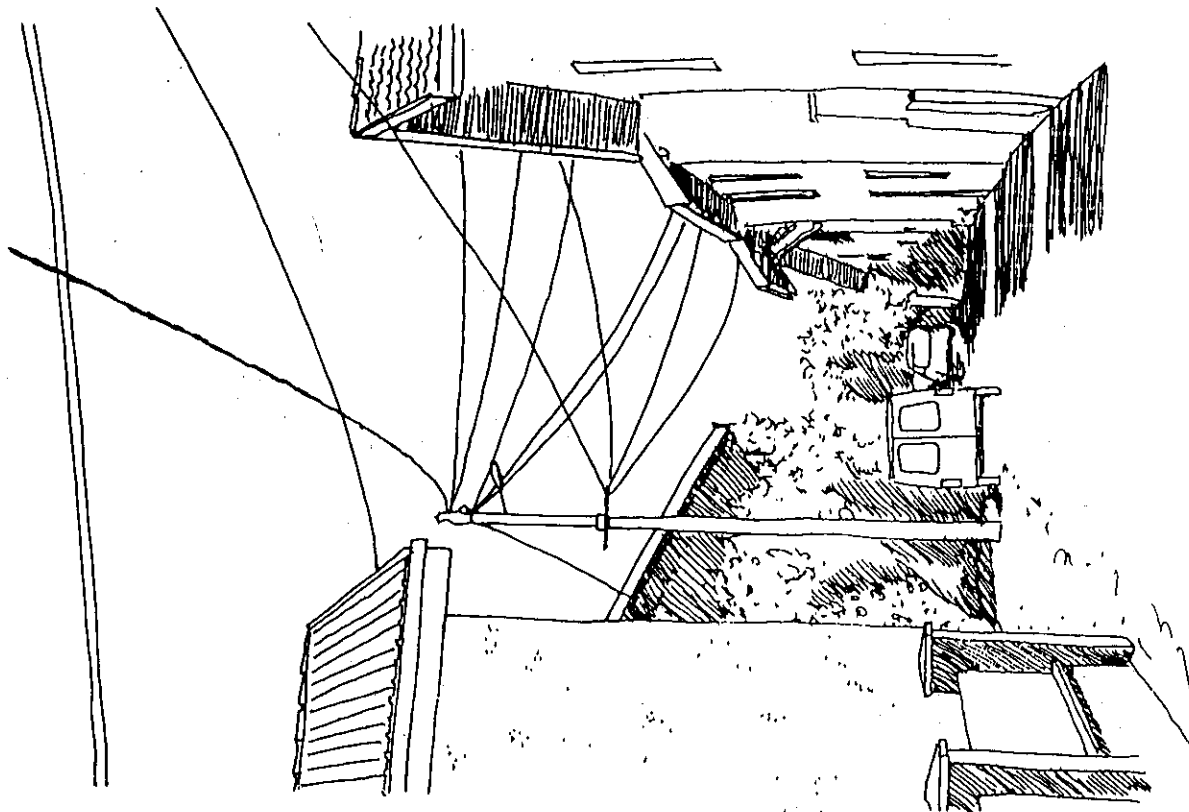
- Enseignes

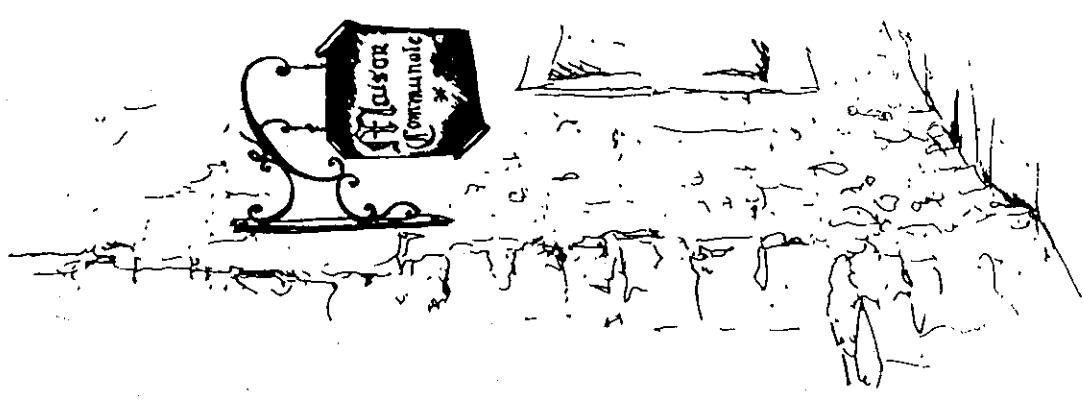
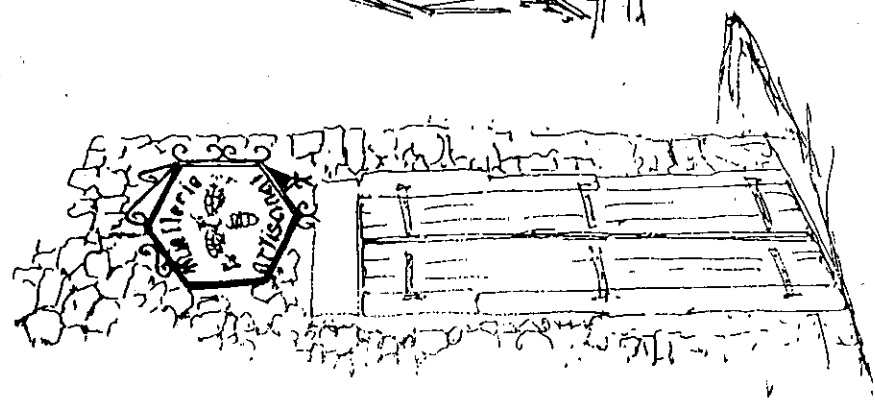
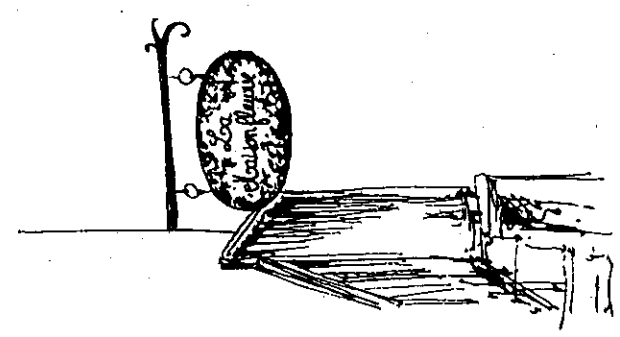
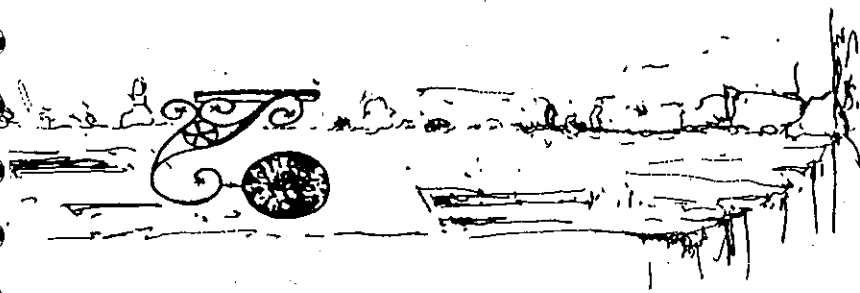
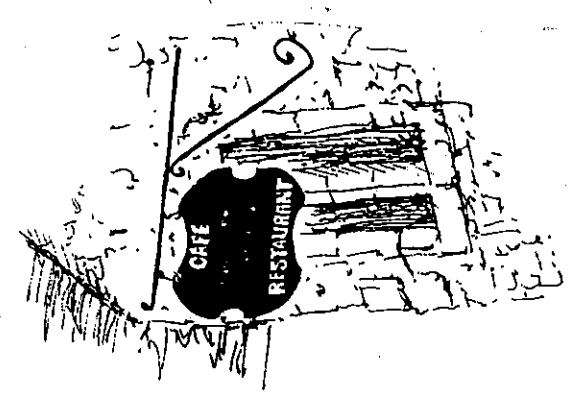
- Favoriser les enseignes figuratives (format 60X60 cm maximum) éclairées de façon discrète (voir page 49 bis)

- Interdire les enseignes lumineuses

- Ecran végétal

- Afin de séparer un ancien hameau d'un ensemble neuf, l'écran végétal peut apporter une réponse positive.





Types d'enseignes à favoriser

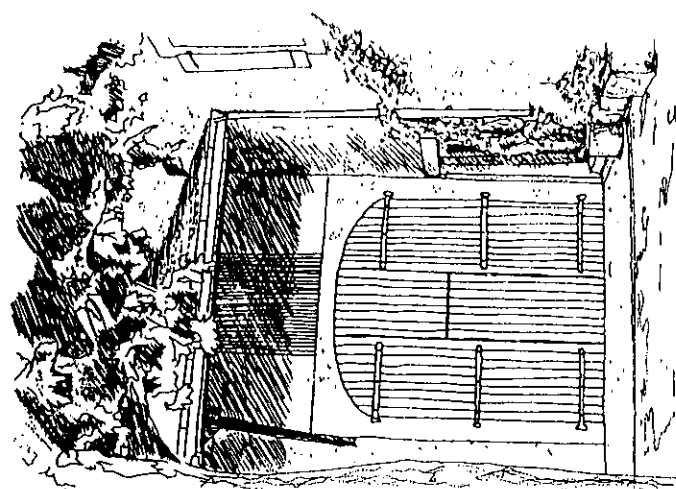
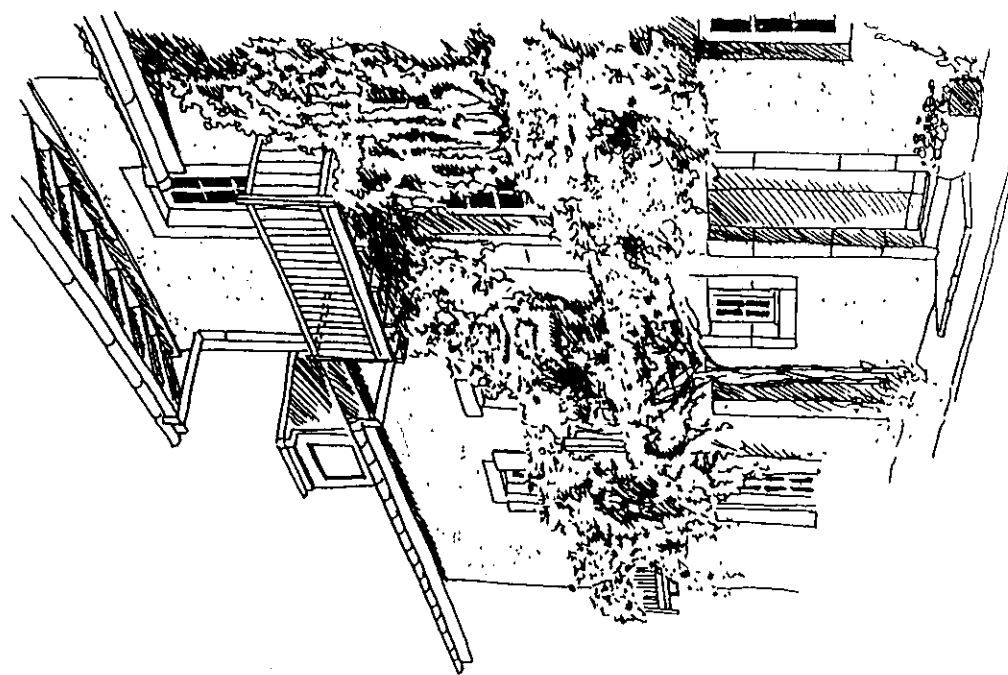
5- CARACTERES DES BATIMENTS NEUFS

- Volume, aspect

- En règle générale il suffit de respecter le gabarit ancien en y introduisant:

. La variété des décrochements dans les trois dimensions

. La richesse des éléments du bâti recensée précédemment.



- Ce document n'apporte pas une réponse universelle pour la réhabilitation de tous les batiments anciens de notre cité.
- Son but serait plutôt de nous rendre sensibles à quelques problèmes auxquels on ne pense pas toujours lors d'une réhabilitation.
- Apprendre à observer, à regarder, à apprécier, à puiser dans les racines de notre cadre bâti est enrichissant.
- Alors nous découvrirons les mille détails qui nous permettront de redonner une âme à nos quartiers, et à nos hameaux, garants de cette qualité de vie que nous recherchons tous.

- Ce document a été rédigé par :

Pierre Bajulaz
Daniel Morandi

Atelier d'architecture et d'urbanisme Pierre Bajulaz Mijouet 74250 Fillinges

- Avec le concours de :

Patrice Tesnier Directeur de l'atelier d'urbanisme - Ville de Gaillard
Jacques Desvigne Architecte des batiments de France - C.A.U.E - Annecy
Marcelle Dupraz Spécialiste de l'histoire locale - Gaillard

octobre 1994